

LE JOURNAL DE LA VENDEE

Le bimensuel du Conseil Général Consultable sur www.vendee.fr

Un nouvel élan pour le plan routier La Vendée trace ses routes



Fluidité, sécurité et accessibilité, tels sont les trois grands axes pour poursuivre l'amélioration du réseau routier vendéen. Le plan routier 2020 s'accélère en Vendée, avec une relance des projets en 2009. Il s'agit de rendre la Vendée toujours plus attractive, de renforcer l'accessibilité du territoire, d'améliorer les conditions de circulation et de sécuriser le réseau. Après le désenclavement, la Vendée vise l'accélération des communications. Les derniers verrous à la complète fluidité du trafic vont bientôt sauter. 2009 va voir la mise en service de nombreuses routes nouvelles et l'ouverture de nouveaux chantiers.

Un nouvel hélicoptère pour l'Île-d'Yeu Des évacuations jour et nuit

Page 2



Depuis l'obtention cet été d'un hélicoptère biturbine, un quart d'heure suffit désormais à l'entreprise Oya Vendée Hélicoptère pour assurer de jour comme de nuit les évacuations de secours entre l'Île d'Yeu vers le continent. Ce trajet par hélicoptère est aussi très utile pour les professionnels de l'île ainsi que pour tout le transport de fret urgent.

Page 3

Développement économique et emploi Aider les salariés à se reconverter

Le Conseil général apporte son aide aux salariés des petites entreprises qui ont perdu leur emploi. Il a chargé la Maison Départementale de l'Emploi et du Développement Économique (MDEDE) de la Vendée de nouvelles missions d'accompagnement personnalisé et de formation. Le Département vient également de créer un service de transport collectif à coût réduit vers les Vendéopôles. La mobilité est une clé du retour à l'emploi.



Page 4

Champion du monde de tai-chi Maître vendéen d'un art chinois

Philippe Berthomé, habitant de Jard-sur-Mer, est champion du monde de tai-chi, une discipline sportive qui allie équilibre, maîtrise de soi et précision : finalement pas si éloignée de ses premières amours : le surf. Sa virtuosité a fait grande impression, à Taiwan, où se disputaient les champions du Monde. Les Chinois ne pensaient pas trouver leur maître aux antipodes.



Page 5

Cédric Retailleau, directeur de YBC Un jeune Vendéen à la tête d'un fleuron arménien



Cédric Retailleau, originaire de Beaufreppaire, est à la tête de YBC, Yerevan Brandy Company, très ancienne et très respectée maison de brandy arménien. Vieux de 120 ans, ce joyau du patrimoine arménien a, en son temps, tenu la dragée haute aux Cognacs français dans les concours internationaux. Aujourd'hui propriété du groupe Pernod Ricard, YBC remonte la pente avec, aux commandes, un jeune Vendéen, boursier du Conseil général.

Page 9

Bien-être des personnes âgées Action pour la bien-traitance

Le Conseil général travaille aux côtés des maisons de retraite pour assurer un meilleur traitement des personnes âgées. Aux risques de maltraitance, le Département oppose la bien-traitance et le bien-être. La plupart des maisons de retraites se sont engagées à écouter leurs résidents. Des contrôles inopinés sont menés et la convention est remise en question tous les cinq ans.



©Shutterstock/Maximilien Rains

À LIRE Dossier pages 6-7

- Chaque Vendéen à moins d'un quart d'heure d'une voie rapide
- L'A831 peut être sortie de l'impasse
- Chasse aux points noirs routiers
- Des aménagements anti bouchons
- Programme des mises en service
- Philippe de Villiers : « Sécurité et développement économique »

SOMMAIRE

- VENDÉE ACTIVE Pages 2-3
- À DÉCOUVRIR Pages 4-5
- DOSSIER Pages 6-7
- LE FAIT DE LA QUINZAINE Page 8
- AU QUOTIDIEN Page 9
- SORTIR EN VENDEE Pages 10-11
- ÉVÉNEMENT Page 12

Un expert donne l'alerte page 8

Les éoliennes tournent au pétrole

TRANSPORT - Un hélicoptère biturbine pour l'Île d'Yeu Des évacuations jour et nuit entre l'Île d'Yeu et le continent



Oya Vendée Hélicoptère permet aux professionnels de faire le trajet entre l'Île d'Yeu et le continent.

Depuis l'obtention cet été d'un hélicoptère biturbine, un quart d'heure suffit désormais à l'entreprise Oya Vendée Hélicoptère pour assurer de jour comme de nuit les évacuations de secours entre l'Île d'Yeu vers le continent. Ce trajet par hélicoptère est aussi très utile pour les professionnels de l'île ainsi que pour tout le transport de fret urgent.

Une nouvelle autoroute aérienne s'est ouverte pour assurer les évacuations de secours entre l'Île d'Yeu et le Continent. L'entreprise a investi cet été avec l'aide du Conseil général dans un écurie biturbine qui permet les évacuations sanitaires de nuit. Désormais, deux hélicoptères assurent la liaison.

Une évacuation de secours en un quart d'heure

Une cinquantaine d'interventions d'évacuation ont lieu en moyenne chaque année. « Avant, c'était le

plus graves, les pilotes se dirigent directement vers le CHD de La Roche-sur-Yon ou le CHU de Nantes.

Des vols réguliers pour les passagers

Oya Vendée Hélicoptère permet aussi le transport quotidien de passagers. Depuis février 2008, l'entreprise Oya Vendée Hélicoptère fait le trajet en dix minutes de La Barre-de-Monts jusqu'à Port-Joinville et peut accueillir quatre passagers. Plus rapide que le bateau, l'hélicoptère n'est pas tributaire des marées et assure des horaires réguliers. « La plupart de nos clients viennent nous voir pour un séjour court sur l'île, ajoute Nicolas Boltoukhine. Pendant les mois creux, nous transportons environ 750 passagers par mois, tandis que le mois d'août attire souvent plus de 1 500 estivants. »

Stéphanie est pharmacien hospitalier et habite le continent. Elle doit se rendre une fois par semaine à l'hôpital local de l'Île d'Yeu. « Souvent je cherche à prendre le bateau pour des raisons économiques. Mais les horaires des marées ne le permettent pas tout le temps. Par exemple, aujourd'hui, il n'y avait qu'un bateau aller à 11h et un bateau retour à 14h. En comptant le temps du trajet, j'aurais eu à peine plus de deux heures à consacrer à l'hôpital. Avec l'hélicoptère, je suis arrivée à 9h15 ce matin et repartie à 16h45. J'ai eu toute ma journée pour travailler. »

Oya Vendée Hélicoptère s'occupe enfin du transport du fret. Courriers ou journaux, l'entreprise s'adapte à la demande. « Il y a beaucoup d'urgences, tout ce qui n'a pas le temps d'une traversée par bateau, conclut Nicolas Boltoukhine. Les médicaments ont souvent besoin d'arriver rapidement à destination. De même, les journaux quotidiens doivent être dans les kiosques au petit matin. »

samu 44 qui faisait depuis Nantes les évacuations, explique Henri Turbé, conseiller général de l'Île d'Yeu. Souvent, les Islaïs devaient attendre plus d'une heure l'arrivée de ces secours. Oya Vendée Hélicoptère est sur place. L'évacuation se fait dans le quart d'heure qui suit. »

Des pilotes disponibles jour et nuit

Trois pilotes issus de l'armée assurent ces évacuations de jour comme de nuit. « Pendant la saison estivale, nous avons affaire à des accidents de VTT ou à des chutes dans les ravins, précise Nicolas Boltoukhine, pilote et dirigeant responsable de l'entreprise. Toute l'année, nous évacuons surtout des femmes enceintes dont l'accouchement doit avoir lieu avant terme. Les valeurs milliaires nous poussent à nous mettre au service de la population. Nous sommes toujours opérationnels en cas d'urgence. » Dans 70 % des cas, les évacuations se font vers l'hôpital de Challans. Pour des cas

ENSEIGNEMENT - Métiers de l'environnement Une formation à l'éco-habitat

L'ISEME est l'institut décentralisé des Établissements consacré aux métiers de l'environnement. Il est situé à Pissotte. Il propose dès la rentrée 2009 une nouvelle formation intitulée « écohabitat ».

L'ISEME de Pissotte accueillera une formation intitulée « écohabitat » dès la rentrée 2009. Ce DEES, niveau L3, durera un an. Il préparera les étudiants, par alternance, aux métiers en lien avec la réhabilitation de l'habitat et les énergies renouvelables. « Cette formation débouche sur des métiers tels que conseiller en énergie, chargé d'études thermiques ou chargé d'affaires en énergies renouvelables », explique Bruno Reverse, directeur de l'ISEME. La première promotion

2009/2010 aura la chance de pouvoir travailler sur un projet concret d'économies d'énergie. Ils suivront pas à pas la construction de leur futur institut basé, à terme, à Saint-Hilaire-des-Loges. Ce dernier devrait accueillir, dès 2010, quatre formations dont « écohabitat ». Le bâtiment sera construit avec un objectif HQE (Haute Qualité Environnementale). En attendant la fin de la construction du bâtiment, gérée par la communauté de communes Vendée-Sèvres-Autise et soutenue par le Conseil général, les étudiants suivront leurs cours à Pissotte. Les personnes intéressées peuvent d'ores et déjà poser leur candidature.

■ Renseignements : www.etablissements.fr (rubrique ISEME) ou 0820815372



L'ISEME à Pissotte proposera une formation Écohabitat à partir de 2009.

ROUTE - RD 160 Mortagne-Cholet en 2x2 voies



« Un département enclavé est un département déclassé » précise Bruno Retailleau.

Axe routier très fréquenté malgré l'ouverture de l'A87 en 2004, le tronçon de 5,5 km entre Mortagne-sur-Sèvre et Cholet est dorénavant doublé dans les deux sens.

Des aménagements rendus nécessaires pour évidentes raisons de sécurité (une quarantaine d'accidents s'y sont produits lors de la dernière décennie), mais aussi pour fluidifier un trafic intense chaque jour. Cette voie revêt en effet une importance toute particulière. Située entre deux grands pôles économiques (Les Herbiers et Cholet), elle est empruntée par les particuliers, mais aussi par de nombreux professionnels : 21 000 véhicules circulent en moyenne quotidiennement dont 10 % de poids lourds.

Les travaux, commencés il y a quatre ans, ont été réalisés en trois phases, sans que la circulation ne soit interrompue. D'abord la section Cholet - la Tremblaye en 2005-2006, puis la réalisation de nombreuses voies parallèles, évitant aux automobilistes de déboucher directement sur la RD 160. Enfin, la dernière section et le doublement de l'échangeur de Mortagne-sur-Sèvre avec une nouvelle bretelle de sortie dans le sens La Roche-Mortagne.

« Les travaux, commencés il y a quatre ans, ont été réalisés en trois phases, sans que la circulation ne soit interrompue. D'abord la section Cholet - la Tremblaye en 2005-2006, puis la réalisation de nombreuses voies parallèles, évitant aux automobilistes de déboucher directement sur la RD 160. Enfin, la dernière section et le doublement de l'échangeur de Mortagne-sur-Sèvre avec une nouvelle bretelle de sortie dans le sens La Roche-Mortagne.

PÊCHE - Coquilles Saint-Jacques Course contre la montre au large de Ré

La pêche à la Saint-Jacques ouvre pendant dix jours, entre le mois d'octobre et la fin décembre. Cette pêche est très réglementée et surveillée de près.

Il est 8h à l'Aiguillon-sur-Mer. À bord de la Javanaise, Laurent, Pascal et Jérôme larguent les amarres. Ils partent pêcher la coquille Saint-Jacques près de l'île de Ré.

La pêche à la Saint-Jacques est strictement réglementée : les pêcheurs ne disposent que de deux heures, fixées par la loi, chacun des dix jours autorisés chaque année.

Ce jeudi-là, la pêche est ouverte de 10h30 à 12h30. La Javanaise se rend sur un banc de Saint-Jacques ouvert à la pêche quinze jours plus tôt après avoir été interdite pendant deux ans. Le banc est connu. Les bateaux viennent de tous les ports situés des Sables-d'Olonne à Royan.

Petit rouge, casse-croûte et détente sont de rigueur en attendant le coup d'envoi. « Habituellement une vedette des affaires maritimes indique le début et la fin de l'ouverture de la pêche par un signal sonore », explique Pascal.

10h30 sonnent. Plus un instant à perdre. Chaque geste est précieux. Des deux côtés du bateau, deux dragues sont jetées à l'eau. Elles permettent de gratter le fond et de maintenir dans leurs mailles les fa-



Les marins n'ont pas de temps à perdre. Deux heures pour récolter un maximum de coquilles.

meux coquillages. Après cinq à sept minutes d'immersion, elles sont relevées et vidées sur le pont du bateau. Le capitaine redresse la barre, change de cap pour un endroit plus riche et les dragues sont à nouveau jetées à l'eau.

700 kg en deux heures

« À vide, les dragues pèsent environ 150 kg. Pleines, elles peuvent peser plus de 300 kg. Notre travail est très physique », ajoute Jérôme. Sur le pont, les marins procèdent à un premier tri. Tout ce qui n'est pas coquille Saint-Jacques ou toutes celles qui

semblent trop petites sont rejetées à la mer. « Elles seront bonnes pour la récolte de l'année prochaine. Nous n'avons le droit de pêcher et de commercialiser que celles qui mesurent 10,5 cm ou plus », précise Pascal. Ce sont des coquilles Saint-Jacques de 4 ou 5 ans. Au fur et à mesure de la pêche, les coquilles sont nettoyées, mesurées et stockées. Le rythme est intense : deux heures, c'est court. Il faut en pêcher un maximum. « En moyenne nous pêchons 700 kg de coquilles pendant ces deux heures. » À quai, les marins, qui vendent toute leur récolte en direct, sont accueillis par les clients.

COOPÉRATION - Bénin Dix camions pour Cotonou

Dix camions sont partis début décembre de Moulleron-le-Captif, dans le cadre de l'opération « Ambulances et Taxis-brousse ». Mise en place par l'association « Vendée Bénin », avec l'aide du Conseil général, cette action de coopération permettra aux services de secours du Bénin de renforcer leur équipement en véhicules de secours.

« Dès l'origine, cette action a connu une adhésion spontanée de tous ses acteurs. L'action de coopération avec le Bénin doit être poursuivie et amplifiée », estime Philippe Darniche, sénateur-maire de Moulleron-le-Captif. « Nous restaurons les véhicules depuis plusieurs mois, expliquent, Bruno, Maxime, Charles et Nicolas. C'est une super expérience. Après avoir mis en état les camions, nous allons les conduire directement dans les lieux où ils seront utilisés. C'est génial ! Dans quelques mois nous serons au Bénin et nous pourrions découvrir un nouveau pays et ses habitants. »

Une soixantaine d'élèves de l'Es-

fora et du lycée technique Saint-Louis ont ainsi participé à l'action de coopération en remettant en état les véhicules.

« Nous avons voulu mêler aide humanitaire et pédagogie explique Roger Dronneau, à l'origine du projet. C'est un projet qui me tient à cœur depuis de nombreuses années. C'est extraordinaire de le voir se réaliser de si bonne façon. »



Toutes sirènes hurlantes, dix véhicules sont partis de Moulleron-le-Captif pour le Bénin.

ÉCONOMIE - Plate-forme de reconversion de la MDEDE Formation et mobilité, clés du retour à l'emploi

Pour venir en aide d'une façon plus efficace à tous les salariés qui ont perdu leur emploi, le Conseil général de la Vendée a renforcé ses aides à la mobilité et chargé la Maison Départementale de l'Emploi et du Développement Économique (MDEDE) de nouvelles missions.

Accompagner, aider, encourager, conseiller, la Maison Départementale de l'Emploi et du Développement Économique (MDEDE) de la Vendée s'est vue assigner une nouvelle mission : soutenir les Vendéens issus des petites entreprises (moins de neuf salariés) qui ont perdu leur emploi pour motif économique et les aider à en retrouver un autre.

« En 2004, nous avons mis en place une plate-forme pour aider les salariés victimes de licenciement collectifs des industries du textile, du cuir, de l'habillement et de l'ameublement à se reconverter. Face à la nouvelle situation écono-



Le Conseil général de la Vendée renforce ses aides pour les licenciés.

mique, le Conseil général a décidé d'élargir son aide à toutes les personnes qui ont perdu leur travail dans le cadre d'un licenciement collectif », explique Bruno Re-

tailleau, président de la MDEDE.

À 40 ans, Paul a perdu son emploi. Il travaillait dans la même entreprise depuis l'âge de 15 ans. Aucune entreprise vendéenne ne

propose d'emploi équivalent. Accompagné par la plate-forme de reconversion, Paul a découvert une formation qui lui permettra de se reconverter pour des postes proposés par les entreprises vendéennes.

Des aides à la mobilité

Grâce à l'aide à la mobilité du département, il pourra se rendre à cette formation située à 40 km de son domicile. « Nous ne voulons pas que la distance soit un obstacle à la reconversion, ajoute Bruno Retailleau. Pour cette raison, nous avons réévalué notre aide à la mobilité. »

Tous issus du monde de l'entreprise, les chargés de mission de la MDEDE aideront les licenciés à rédiger leurs CV et lettres de motivation et à contacter les bonnes personnes, mais aussi à trouver les formations les plus judicieuses. « Les compétences de la MDEDE sont connues de tous. Contrainte

de licencier une partie de ses salariés, une entreprise a fait appel à ses services. Avant même de quitter leur ancien employeur, les futurs licenciés ont été pris en charge individuellement pour trouver au plus vite un nouveau travail », précise Bruno Retailleau. Jusqu'à présent, les deux tiers des 867 personnes qui ont eu recours aux services de la plate-forme de reconversion ont été reclassées.



PRIX ENTREPRENDRE - Concept Alu De la forge aux vérandas high tech

Près de 800 vérandas haut de gamme sortent chaque année des ateliers de Concept Alu. L'entreprise herbretaise a été primée en 2008 par le Concours entreprendre du Conseil général pour la qualité architecturale de ses bâtiments.

« Devenez vendeur de véranda ! ». C'est de cette annonce lue au hasard d'un journal local que dans

les années 80, qu'est née l'idée de l'entreprise Concept Alu. Aujourd'hui 90 personnes y travaillent. Son siège social basé aux Herbiers, a été primé du prix Entreprendre 2008 pour son architecture et son intégration paysagère. Des ateliers aux bureaux, le bâtiment a été conçu pour respecter au mieux l'environnement : tri des déchets, détecteurs de luminosité pour une utilisation optimum

de la lumière naturelle grâce à des ouvertures bien orientées, système de chauffage par aérothermie, capteurs photovoltaïques, vitrages autonettoyants... « Nous avons réalisé ce bâtiment avec la volonté d'utiliser un maximum de techniques d'économie d'énergie », précise Camille Ouvrad, directeur de l'entreprise.

« Nous faisons du sur-mesure, précise Camille Ouvrad. Mes débuts dans l'entreprise familiale, Daniel Ouvrad et fils, où nous faisons de la forge, du chauffage et de l'électricité, m'ont apporté une véritable connaissance des matériaux. C'est ce qui m'a permis de percer lors des débuts de l'entreprise. » À cela il faut ajouter la volonté permanente de fabriquer des produits de qualité et de les faire évoluer sans cesse. « Grâce à cela, nous avons pu traverser toutes les difficultés rencontrées, précise le dirigeant. Aujourd'hui nous proposons une innovation : Soley, une véranda équipée de capteurs photovoltaïques. Ajoutée à d'autres nouveaux produits, nous espérons qu'elle nous permettra de passer le cap de la crise actuelle. »



Concept Alu, a été primé pour l'intégration environnementale et l'architecture de son bâtiment.

DÉCHETS - Une charte qualité Objectif 64 % de valorisation



Première déchèterie à avoir reçu le label, la déchèterie de la Châtaigneraie, a été suivie de près par celle de Belleville-sur-Vie.

Une année après sa création, la charte qualité des déchèteries vendéennes connaît un vif succès. Près d'un tiers a fait une demande de labellisation.

Aujourd'hui, près de 50 % des déchets ménagers et assimilés vendéens sont collectés dans les 86 déchèteries du département. Soit plus de 200000 tonnes. Depuis quelques mois, une charte qualité, proposée aux collectivités, a été créée par le

Conseil général en partenariat avec l'ADEME (Agence de l'environnement et de la Maitrise de l'Énergie) et le syndicat mixte départemental TRIVALLIS. « Ce label répond à trois objectifs, le renforcement de la qualité du service apporté aux usagers, l'amélioration des performances environnementales des équipements et la valorisation de 64 % des déchets, prévue par le Plan départemental d'élimination des déchets », explique Bruno Retailleau, Vice-Président du Conseil général.

Les élus du Conseil général posent un regard particulièrement attentif sur les 86 déchèteries vendéennes, maillon initial et capital de la chaîne du traitement des déchets. « C'est là que tout se joue insiste Bruno Retailleau. Nous devons réduire les volumes en amont et améliorer le tri en responsabilisant au mieux les Vendéens. » Les déchèteries qui obtiennent cette labellisation sont classées selon trois niveaux : de la qualité du service aux usagers en passant par la performance environnementale et au renforcement du tri. À peine une année après la création de ce label, 26 demandes ont été effectuées.

ENVIRONNEMENT - Contrat littoral à St-Hilaire Un joyau de la côte vendéenne en restauration

Les admirateurs de la Corniche de Sion vont pouvoir se promener le long du magnifique littoral de Saint-Hilaire-de-Riez sans en abîmer la flore. Suite au Contrat Environnement Littoral du canton de Saint-Gilles-Croix-de-Vie, signé le 7 avril 2008, des passerelles viennent d'être mises en place pour protéger ce site sensible. Un aménagement piétonnier est en cours d'installation, avec un ensemble de protec-

tions spécifiques du milieu naturel.

Un littoral fragile

Les dunes perchées sur les falaises rendent cet espace littoral étroit et fragile. Les touristes, attirés notamment par le Trou du diable, empruntent régulièrement ce sentier. « Notre objectif est de canaliser le public qui se rend sur ce lieu naturel, explique Marietta Trichet conseiller général du canton de Saint-Gilles-Croix-de-Vie. C'est un devoir pour nous de restaurer ce bijou qui est classé au patrimoine historique depuis 1926. Nous voulons refaire le site tel qu'il était à l'origine. »

Tous les matériaux utilisés sont de pays : schiste, chêne ou encore châtaigner servent à baliser le sentier. « On redonne au littoral le sable d'origine, ajoute l'élue. C'est un sable naturel très dur où la flore pousse facilement. Pas question de mettre une pelouse quelconque. Seule la flore adaptée à l'air marin sera plantée. »



Mise en place d'une passerelle le long de la Corniche de Sion à Saint-Hilaire-de-Riez.

TRANSPORTS - Soutien aux salariés Des bus vers les Vendéopôles



Des lignes de transport collectifs seront ouvertes pour desservir tous les Vendéopôles.

A compter du 5 janvier, le Conseil général met en service une ligne de transport collectif qui permettra aux salariés des entreprises qui travaillent sur la ligne entre Sainte-Florence, les Essarts et la Roche-sur-Yon de faire des économies dans leur budget de transport.

Le Conseil général a ouvert une li-

gne de transport collectif adaptée aux salariés du Vendéopôle des Essarts. Destinée au déplacement des salariés qui travaillent à Sainte-Florence, aux Essarts et à La Roche-sur-Yon, elle leur permet de voyager dans les meilleures conditions, à des prix défiant toute concurrence, avec un tarif forfaitaire de 2 € pour les parcours de 0 à 20 km ; 3,5 € de 20 à 50 km et

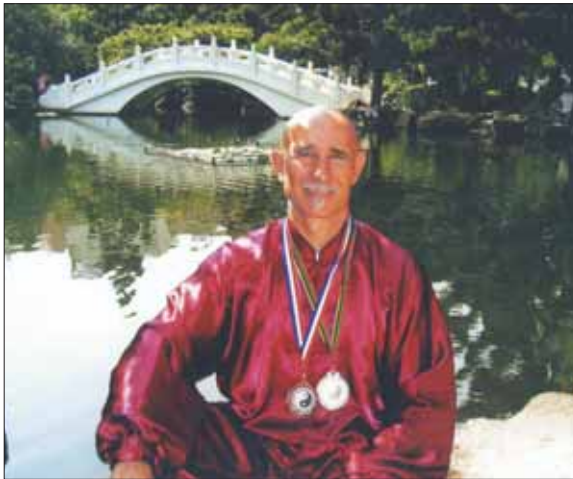
5 € au-delà de 50 km. « Dans le contexte économique actuel, le Conseil général de la Vendée souhaite ainsi permettre aux Vendéens de faire des économies quand ils se rendent sur leur lieu de travail », explique Bruno Retailleau, Vice-Président du Conseil général. D'autres lignes seront créées au cours des mois qui viennent. Dès le mois d'avril 2009, deux nouvelles destinations seront proposées : la 172 Saint-Gilles-Croix-de-Vie / La Roche-sur-Yon. Elle desservira l'itinéraire entre Aizenay et La Roche-sur-Yon. La troisième ligne sera la 168 Notre-Dame-de-Monts / Saint-Jean-de-Monts/Saint-Gilles-Croix-de-Vie/Les Sables-d'Olonne. Les services du Conseil général et les chefs d'entreprises du secteur de La Mothe-Achard sont en train d'étudier les besoins à satisfaire au niveau du déplacement de leurs salariés. À long terme, l'objectif est d'offrir des services de transport collectif à tous les Vendéopôles du département », conclut Bruno Retailleau, Vice-Président du Conseil général.

SPORT - Philippe Brethomé, champion du monde de tai-chi à Taïwan Un Vendéen, maître d'un art chinois

Philippe Brethomé habite à Jard-sur-Mer. Il y a quelques semaines, il était à Taïwan. Il participait au championnat du monde de tai-chi. Son couronnement est double : une flopée de médailles et l'ovation des grands maîtres.

Le Vendéen Philippe Brethomé, est « tombé » dans le tai-chi, il y a quelques années. Il fabriquait alors des planches de surf, à Biarritz. Après avoir surfé sur les océans, il fut gagné par le virus du surf sur l'air. Aujourd'hui, il est champion du Monde. « Le tai-chi, comme le surf, suppose l'équilibre du corps et la précision des gestes, explique Philippe Brethomé. On réduit souvent le tai-chi à une série de mouvements lents. C'est loin d'être le cas ! Ce sport est même considéré aujourd'hui en Chine comme une médecine douce ».

Un jour, raconte la légende, un serpent et une grue se livrèrent un rude et long combat. Au final, ni l'un ni l'autre ne sortit vainqueur. Les mouvements aériens de l'oiseau déjouèrent les attaques spirales du serpent, sans toutefois l'abattre. La sagesse des moines taoïstes trancha. Le tai-chi est né



Philippe Brethomé, ici en Chine, est champion du monde de tai chi shuan.

de la combinaison des deux mouvements. D'art martial, utilisant comme arme tant les mains que le sabre ou le bâton, il est devenu aujourd'hui un art

de vivre, et un sport. Il en reste que la grue et le serpent peuvent être fiers. Les plus grands maîtres en la matière s'inspirent de leur gestuelle.

Un art de longue vie

Les adeptes du tai-chi disent se sentir « comme dans un cocon de ver à soie » ? Alliant la douceur de la soie, en témoigne la matière du kimono, et l'absolue maîtrise de la gestuelle, le tai chi a moult atouts. C'est avant tout un art de longue vie. Il est autant pratiqué en Asie que la course à pied chez nous. Philippe Brethomé l'a constaté de visu. Lors du championnat du monde, à Taïwan, en novembre dernier, il s'est incrusté presque chaque matin parmi ses acolytes s'entraînant dans les parcs. Ils sont nombreux là-bas à fendre l'air, qui en allongeant les mains, qui en déployant sabre, bâton ou éventail. Sa spécialité à lui, Vendéen parmi les chinois, ce sont les mains. Elles lui ont rapporté l'or à Taïwan. D'un autre côté, un coup d'éventail lui a procuré l'argent et le sabre, le bronze. Trois médailles en poche, et, en prime, l'ovation des maîtres « scotchés par le niveau des Français », il est revenu en Vendée. Où il transmet son savoir aux Vendéens suivant ses cours à Olonne-sur-Mer, Challans et Saint-Hilaire-de-Riez.

« L'Uzine » de Saint-Christophe du Ligneron tourne à plein

À Saint-Christophe du Ligneron, les ouvriers de « L'Uzine » ont troqué le bleu de travail contre le tablier. La salle de 600 m² de ce restaurant original est modulable. Située sur le Parc d'activité La Joséphine, elle prend l'allure d'un bistrot pour accueillir, dès 7h, les salariés des transports Perocheau avant leur service. Le midi, la salle se transforme en restaurant. À deux pas de la future quatre voies Aizenay-Challans, elle attire déjà de nombreux professionnels de la route. Le soir et le week-end, place aux réceptions. L'Uzine peut accueillir, sur réservations, plus de 200 couverts : baptêmes, mariages, anniversaires, ou encore séminaires d'entreprise. « Dernièrement, notre restaurant a servi pour une vente privée. Notre salle s'adapte très bien à ce genre de manifestations. Elle participe à sa manière au dynamisme économique de Saint-Christophe. »



Les jeunes du badminton vendéen sur le podium

Le Codep 85 Badminton (collectif jeune du comité départemental de Vendée de badminton) a achevé l'année 2008 à la seconde place des phases régionales des Intercodeps. Cette compétition réunit tous les meilleurs joueurs des catégories benjamins, minimes et caets de chaque département dans une compétition interrégionale. Le Codep 85 est ainsi qualifié pour la suite de la compétition, qui lui permettra de se confronter aux représentants des équipes de Bretagne, de Haute et de Basse Normandie.

Le badminton connaît un essor important en Vendée, où il ne compte pas moins de 16 clubs affiliés à la FFBA. Deux clubs sont affiliés chaque année.

INTERNET - Vendée Globe Junior 600 000 visites depuis le départ

Les jeunes se passionnent pour le Vendée Globe. Plus de 600 000 visiteurs ont surfé sur le site Vendée Globe Junior depuis le départ de la course.

Le site est destiné aux jeunes et alimenté par eux. 150 classes vendéennes ont participé au projet Internet. Près d'une quarantaine de classes ont pu approcher de près un skipper et l'interviewer. Les rencontres ont été filmées et sont visibles en ligne. Ces vidéos ont rencontré un grand succès avec plus de 100 000 visualisations en quelques semaines. Depuis le départ de la course, les élèves continuent

d'alimenter le site pour faire partager leur travail de classe autour de l'épreuve. Toutes les semaines, de nouvelles informations sont mises en ligne. « Une véritable dynamique s'est créée autour de ce site, explique Sandrine Brebion, documentaliste au collège Milcendeau à Challans. Les élèves sont très motivés pendant et en dehors des cours pour y travailler. Et les professeurs en profitent pour leur transmettre le plus de connaissances possibles. »

■ Site : www.vendeeglobe-junior.com



Pendant et après les cours, les élèves se ruent sur le site Vendée Globe Junior.

VENDÉE GLOBE - Brasserie à Montparnasse « La Porte Océane » du Vendée

« La Porte Océane » est un bar/brasserie, situé à deux pas des quais, dans l'enceinte de la gare Montparnasse. Un nom prédestiné ! À l'entrée du bar, un panneau aux couleurs de la course informe les clients de l'avancée du Vendée Globe. Et don-

ne des nouvelles « à chaud ». « Le Vendée Globe est la dernière grande aventure humaine qui existe, souligne Jean-Yves Le Cunif, maître d'hôtel à l'initiative du projet. Mon patron aime le sport, particulièrement le rugby. J'ai eu envie d'installer un panneau de temps à autres à l'entrée du bar ». Après le Tournoi des six nations, ce sont au tour des skippers de figurer tout en haut de l'affiche. Chaque jour, Jean-Yves actualise son panneau en puisant dans la presse « les nouvelles fraîches ». Puis il indique au crayon le dernier classement des skippers. S'il a besoin de précisions, il fait un saut au PC Course du Vendée Globe, installé à deux pas. « L'autre jour, j'ai oublié d'actualiser le panneau, raconte-t-il. Un client, impatient de connaître le classement est venu gentiment me rouspéter ! ».



Jean-Yves Le Cunif devant son mini « PC Course ».

INDUSTRIE NAUTIQUE - Salon Nautic Des résultats encourageants

Le bilan du salon Nautic 2008 a été qualifié de mitigé par ses organisateurs parisiens, puisque la fréquentation est très légèrement inférieure à celle de 2007 (260 000 au lieu de 271 000). Du côté des exposants, le bilan est plutôt positif, dans le contexte économique actuel. Il a en tout cas dépassé les attentes. Selon un sondage réalisé auprès des exposants, le volume d'affaires traitées est globalement identique à celui de l'année passée « à quelques pour cent près ». Une bonne nouvelle, puisque la plupart des constructeurs français réalisent de 25 à 75 % de leurs ventes annuelles à la Porte de Versailles. Les acheteurs ont été présents sur les stands des constructeurs vendéens qui semblent avoir pour partie tiré leur épingle du jeu. Ils restent toutefois prudents.

Aux couleurs de la Vendée

Chaque jour du salon Nautic, l'espace de la Vendée a été le lieu de rendez-vous incontournables des passionnés de course au large. C'est de là en effet que les vacances quo-

tidennes du Vendée Globe ont été orchestrées, devant un public nombreux. La chaleur des spectateurs, encourageant les skippers navigant au bout du monde dans les mers du Sud, leur ont apporté un soutien moral très apprécié.

Les ports vendéens, tout comme la Vendée, ont bénéficié de cet engouement, entretenu par une omniprésence du département à travers la capitale, de la Tour Montparnasse, aux couleurs de la course, à la Porte de Versailles.



Les vacances du Vendée Globe ont remporté un grand succès.

PHILATÉLIE - Un nouveau timbre Le Vendée Globe timbré

Le Vendée Globe a inspiré un timbre postal qui va être très prochainement mis en circulation. Deux monocoques sous voile, entrant dans le chenal des Sables-d'Olonne, si l'image est peu courante, elle illustre l'arrivée du tour du monde à la voile, en solitaire, sans escale ni assistance. L'œuvre originale est signée Thierry Mordant. On y reconnaît les quais de la Chaume et l'église Saint-Nicolas.

Pour coller à l'actualité, le timbre va être mis en circulation entre le 31 janvier et le 1er février, date présumée de l'arrivée du premier skipper du Vendée Globe. Une grande manifestation philatélique est prévue au Palais des Congrès des Sables-d'Olonne. Les philatélistes avertis pourront profiter de « l'émission en version premier jour avec cachet d'oblitération grand format illustré du timbre ».

La dernière émission d'un timbre



Le Vendée Globe a désormais son timbre.

aux couleurs de la Vendée remonte à deux ans, avec la mise sur le mar-

ché d'un timbre illustrant Luçon. La précédente date de huit ans.

ENTRETIEN - Cédric Retailleau, directeur de Yerevan Brandy Company Un jeune vendéen à la tête d'un fleuron arménien



Cédric Retailleau, au milieu du chai de YBC, une entreprise emblématique de l'Arménie.

Cédric Retailleau, jeune vendéen, très attaché à son département, est à la tête de Yerevan Brandy Company, filiale du groupe Pernod Ricard en Arménie. Cette distillerie de brandy - selon les meilleures méthodes cognaciques - est un monument de l'économie arménienne. Le chef d'entreprise se réjouit d'apporter un coup de mains aux entrepreneurs vendéens qui voudront le lui demander.

Quelles sont vos attaches avec la Vendée ?

Cédric Retailleau: Comme mon nom l'indique sans doute, je suis originaire de Vendée, de Beaurepaire. Je suis né à La Roche-sur-Yon et j'y ai suivi toute ma scolarité, au collège Piobetta, puis au Lycée Mendès France. Après mon bac, je suis allé en préparation à Nantes, puis j'ai intégré une grande école de commerce, grâce au soutien du Conseil général de la Vendée, qui m'a accor-

dé une bourse et un prêt à taux zéro. Je lui en suis très reconnaissant. Aujourd'hui je reviens régulièrement en Vendée revoir ma famille et mes amis. Je suis très fier de mes origines vendéennes.

Comment un jeune Vendéen arrive-t-il à la tête de l'une des entreprises les plus emblématiques d'Arménie ?

C'est très simple, j'ai effectué mon stage de fin d'étude à Cuba, dans une filiale du groupe Pernod Ricard en 2000. J'y ai ensuite pris des responsabilités professionnelles. Le groupe m'a alors confié la direction d'une filiale en Géorgie, puis, plus tard, la direction de YBC, la Yerevan Brandy Company, qui lui appartient depuis plus de dix ans. YBC, dont on a fêté les 120 ans l'année dernière, fabrique du brandy selon la méthode traditionnelle de Cognac. Par le passé, elle a remporté des concours internationaux face aux plus belles maisons françaises de Cognac. Elle occupe une place très particulière en Arménie, comme ambassadrice du pays.

YBC peut-elle être une passerelle pour les Vendéens vers l'Ar-

ménie ?

Comme groupe français implanté à l'étranger, Pernod Ricard travaille volontiers avec des entreprises françaises. Comme Vendéen, je serais ravi de collaborer avec des Vendéens. J'ai notamment eu des contacts avec l'entreprise Mercier, de ceps de vigne, qui a déjà conclu des affaires en Arménie et qui compte bien s'y développer. Comme la Vendée, l'Arménie est un pays agricole. Il y a des choses à faire dans ce domaine, notamment en ce qui concerne l'équipement et le machinisme. YBC tente d'apporter sa contribution au développement de l'agriculture arménienne en achetant de gros volumes de raisin, à des prix suffisamment élevés, pour permettre aux agriculteurs d'investir.

Existe-t-il un réseau des Vendéens de l'étranger ?

À Cuba, en Géorgie, ou bien en Arménie, il y a assez peu de Français, et, a fortiori, assez peu de Vendéens. J'ai été d'autant plus heureux lorsque j'ai appris qu'une délégation de Vendéens venait en Arménie. Je pense que c'est une démarche intéressante pour les entreprises de Vendée. Je ferais mon possible pour apporter mon aide à ceux qui le souhaitent.

Les jeunes Vendéens à égalité de chances

Le Conseil général apporte son aide aux jeunes Vendéens qui souhaitent poursuivre leurs études grâce à un « prêt d'honneur » et à un « secours exceptionnel ». Grâce à cette aide, le Département met tous les étudiants du département sur un pied d'égalité pour mener à bien leurs projets, dès lors qu'ils en ont la volonté. Le prêt d'honneur consiste en un prêt à taux zéro, remboursable à l'issue des études. Il s'adresse aux jeunes vendéens d'origine modeste qui poursuivent des études supérieures. Le secours exceptionnel est attribué à des familles à très faibles revenus pour les aider à financer les études de leurs enfants. Les deux aides sont cumulables. En 2008, le Département a attribué 90 prêts d'honneur et 149 secours exceptionnels. Depuis 1999 1809 prêts et 2677 secours ont été octroyés.

Tél: 02 51 34 48 19

ANNUAIRE - Communes et com-com Une bible des élus locaux

L'Association des maires de Vendée, présidée par Yves Auvinet vient d'éditer « l'annuaire des communes et des établissements publics de Vendée ». Les établissements publics de coopération intercommunale (EPCI, dans le jargon) sont les communautés

de communes dont l'Assemblée est présidée par Antoine Chéreau, président de Terres de Montaigu. La plupart des communes de Vendée font en effet partie de telles organisations qui permettent de mettre en commun leurs moyens. Elles sont au nombre de trente en Vendée, pour 282 communes.

L'annuaire donne de nombreuses indications sur les communes: nombre d'habitants, coordonnées des différentes organisations et des équipements, nom du maire, etc. C'est un outil précieux pour tous ceux qui travaillent à l'aménagement du territoire et qui collaborent avec les équipes municipales. On y retrouve également toutes les organisations publiques et les administrations du département.

Pour l'anecdote, le profil-type d'un maire vendéen est un homme de 57 ans. L'entame son deuxième ou son troisième mandat, dans une commune de 1900 habitants. À peine une trentaine de femmes occupent la place de premier magistrat de leur commune. En 2008, les maires vendéens ont été renouvelés pour 41,5 % d'entre eux.



FORMATION - Société Vendéenne des Arts à Fontenay-le-Comte Tremplin aux grandes écoles d'art

La Société Vendéenne des Arts de Fontenay-le-Comte prépare les lycéens aux grandes écoles d'arts de France. Ces jeunes artistes en herbe sont employés un peu partout dans le monde.

Charles Pasquier travaille aux États-Unis dans le design automobile. Julien Flau est publicitaire à Nantes. Annesophie Raymond réalise des courts-métrages dans une agence de cinéma à Mexico. Ces Vendéens, situés aux quatre coins du monde, ont un point commun: ils ont tous fait leurs armes dans les combles de l'ancien collège François Viète, dans l'atelier de peinture de la Société Vendéenne des Arts de Fontenay-le-Comte.

Christel Chauvin, diplômée des Beaux-Arts, les a préparés aux grandes écoles d'arts: Les beaux-arts, les arts-Décos, les écoles d'architecture, l'école de design automobile d'Issy-les-Moulineaux ou encore, la prestigieuse école du Louvre. « Un de mes élèves, Raphaël Legneau, vient de rentrer cette année dans cette école à l'âge de 19 ans, explique Christel Chauvin. Il avait



Christel Chauvin initie les enfants à l'art dans son atelier de peinture.

en face de lui des concurrents âgés de 45 ans. C'est très rare de rentrer dans cette école à cet âge-là. Je suis très fière de lui. » Christel Chauvin propose des cours du soir. Les jeunes lycéens évitent ainsi de passer par des écoles préparatoires, longues et onéreuses, pour réussir leur examen d'entrée dans les grandes écoles nationales.

Christel Chauvin enseigne aux grands comme aux petits à Fonte-

fontenay-le-Comte ainsi qu'à Luçon pour la Luçonnaise des Arts: « Il n'y a pas de secrets: pour réussir, mes élèves doivent d'abord beaucoup travailler. Mon savoir et mon parcours leur permettent de ne pas partir dans le flou. Et je suis toujours disponible pour eux. Ils savent où ils vont. Ils peuvent passer à l'atelier quand ils veulent. »

■ Renseignements: 0251 69 2051

THÉÂTRE - Les élèves vendéens du Cours Cochet se font remarquer Les comédiens brûlent les planches à Paris

Les élèves vendéens du cours Cochet commencent à faire parler d'eux. En bien. Ils se font remarquer sur les planches parisiennes que trois d'entre eux, bientôt quatre, foulent déjà avec brio.

Il y a eu d'abord Julien. Inscrit au cours Cochet mis en place en Vendée par le Conseil général, il a décidé en 2006, d'aller suivre les cours à Paris. Puis, en 2007, ce fut au tour de Thomas et d'Édouard de le rejoindre. Romain quant à lui, élève du cours vendéen depuis deux ans, ne devrait pas tarder à les suivre. Il a su briller sur une scène parisienne, en novembre dernier. Jean-Laurent Cochet avait invité plusieurs de ses amis, metteurs en scène, journalistes ou agents parisiens, à assister au spectacle de ses élèves. Cette soirée était l'occasion pour les jeunes comédiens « de se faire remarquer ». Romain Trichereau,



Romain Trichereau (debout à droite) suit les cours Cochet. Jeune étudiant, il dirige du théâtre à l'ICES.

encore élève vendéen, a fait partie du spectacle. Son interprétation lors de la représentation vendéenne de fin d'année au printemps dernier en avait convaincu Jean-Laurent Cochet. Le jeune talent a endossé parfaitement le personnage tiré de la pièce « Jeanne d'Arc » de Péguy.

« Jean-Laurent Cochet nous apprend à avoir un travail abouti, souligne-t-il. Il faut apprendre le texte encore et encore pour savoir raconter une histoire sur scène le plus naturellement du monde ». Avec rigueur et talent, les jeunes Vendéens suivent les pas de Luchini et Depardieu.

ARTISANAT - Sculpteur sur bois à Vix Des rouets et des orgues

À quatre-vingt cinq printemps, Camille Morin, sculpteur sur bois à Vix, a réalisé de nombreux rouets. Et un orgue à tuyaux. De A à Z.

En arrivant chez Camille Morin, à Vix, le buisson trônant au milieu du jardin, magnifiquement taillé en forme de poule, signale aux visiteurs qu'ils sont à la bonne adresse. Ce n'est pourtant pas dans le jardin qu'il préfère exploiter son talent. Il travaille le bois dans son atelier depuis qu'il est enfant: « Mon grand-père m'a offert mon premier rouet quand j'étais petit, raconte-t-il. C'est ce qui m'a poussé à faire des études de menuiserie/ébénisterie. » S'il n'en a pas fait son métier, il n'a jamais cessé de réaliser des sculptures sur bois et de nombreux rouets. Chacun de ses cinq enfants en a reçu. Plus qu'un cadeau, c'est tout un savoir-faire qui passe de génération en génération.

Un de ses fils est devenu menuisier et une de ses filles a hérité du talent d'artiste de son papa, comme le témoignent les toiles exposées dans la maison familiale. Sans oublier le neveu de Camille, Pierre, avec qui il construit, en 1980, de A à Z, un orgue à tuyaux, à Fontenay-le-Comte.



Camille a conservé les outils de son grand-père.

Le plan routier en plein chantier

La Vendée trace ses routes

Fluidité, sécurité et accessibilité, tels sont les trois grands axes qui ont été fixés pour poursuivre l'amélioration du réseau routier vendéen. Le plan routier 2 000 s'accélère donc en Vendée, avec une relance des projets en 2009. Il s'agit de rendre la Vendée toujours plus attractive, de renforcer l'accessibilité du territoire, d'améliorer les conditions de circulation et de sécuriser le réseau. Après le désenclavement, la Vendée vise l'accélération des communications. Les derniers verrous à la complète fluidité du trafic vont bientôt sauter. 2009 va voir la mise en service de nombreuses routes nouvelles et l'ouverture de nouveaux chantiers. Bientôt, plus aucun Vendéen ne se trouvera à plus de vingt minutes d'une deux fois deux voies.



Chaque Vendéen à moins de vingt minutes d'une 2x2 voies

Depuis 2000 le plan routier départemental 2020 est en cours de réalisation. Élaboré autour de deux axes principaux, les autoroutes A87 et A83, il mettra tous les Vendéens à moins d'un quart d'heure d'une autoroute ou d'une voie rapide.



Qu'il habite dans les endroits les plus reculés du bocage, du Marais poitevin ou au cœur d'une commune importante, chaque Vendéen doit pouvoir accéder à une autoroute ou une voie rapide en moins de vingt minutes. Le plan routier départemental vise à améliorer la sécurité, à fluidifier le trafic et à renforcer l'accessibilité de la Vendée.

Aujourd'hui, presque dix ans après le début du programme « plan routier 2020 », un réseau de plus de 4 500 km de routes départementales rapproche les foyers vendéens de ces voies de circulation rapide. « La priorité donnée aux routes a eu de nombreux effets bénéfiques pour l'économie vendéenne, se réjouit Philippe de Villiers, Président

du Conseil général. *Par exemple, les neuf Vendéopôles qui ont été réalisés le long des voies rapides, ont permis de créer plus de 6 400 emplois pour 190 entreprises. Aujourd'hui encore nous voulons poursuivre nos efforts pour offrir aux Vendéens un réseau routier de qualité qui ne mette à l'écart aucun d'entre eux. Ce réseau doit permettre un développement économique harmonieux sur tout le territoire.* »

Fluidité et sécurité

Au début de l'année 2009, le département totalise près de 300 km de 2x2 voies. Il y a 20 ans, il n'y en avait aucune. À l'échéance du plan routier en 2020, il y en aura près de

500 km. Deux conséquences majeures découlent de cet investissement routier : la fluidité du trafic et la sécurité. En effet, une 2x2 voies est en moyenne cinq fois moins dangereuse que les routes de rase campagne. Les chiffres pour les trois dernières années laissent espérer une amélioration du nombre d'accidents. Ils sont passés de 433 à 356 entre 2006 et les onze premiers mois de l'année 2008. De même que le nombre de tués sur la route est passé de 67 à 46 sur cette période.

« À cela, il faut ajouter que les routes ne sont plus des cicatrices faites dans le paysage. Désormais, les travaux, prennent largement en compte l'ensemble des contraintes liées à

l'environnement. Chaque projet comporte des protections phoniques, des programmes de plantation, le développement de piste cyclable, la réalisation de barrière en bois... », ajoute Philippe de Villiers.

Près de 100 km de voies nouvelles en trois ans

Dans les prochaines années, les chantiers concerneront des axes de première importance. L'A831, sera l'une des priorités. Elle permettra une meilleure fluidité entre la Vendée et le département de Charente-Maritime (voir encadré).

Plusieurs chantiers seront mis en route sur les grands axes interdépartementaux : l'axe Loire Atlantique/Challans/Les Sables-d'Olonne/Talmon-Saint-Hilaire, l'axe Challans/La Roche-sur-Yon/Luçon/La Rochelle, l'axe Cholet/La Roche-sur-Yon/Les Sables-d'Olonne ou encore la rocade du bocage, Loire Atlantique/Montaigu/Les Herbiers/Fontenay-le-Comte.

Enfin une attention particulière sera aussi donnée aux axes intradépartementaux importants comme l'axe La Roche-sur-Yon/La Tranche-sur-Mer, la liaison Aizenay/Saint-Gilles-Croix-de-Vie et les voies La Roche-sur-Yon/Bournezeau/Chantonny et La Roche-sur-Yon/Belleville-sur-Vie/Rocheservière, voir carte page de droite.

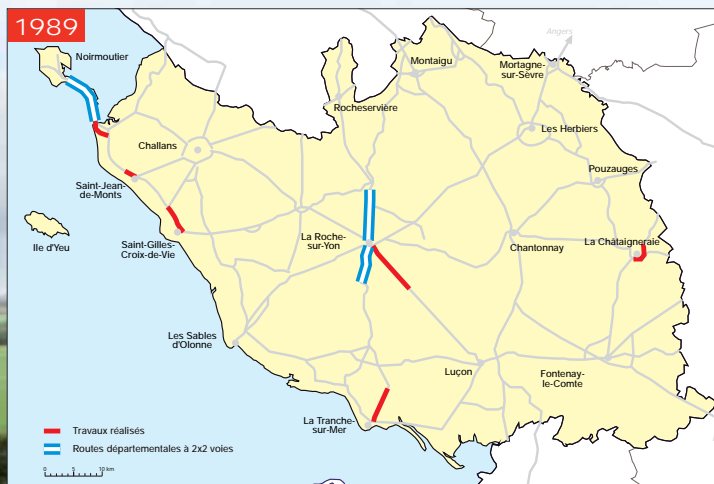
Mobilisation autour de l'A831

Après le succès de la manifestation qui a réuni près de 700 personnes derrière le Conseil général, Philippe de Villiers et Dominique Bussereau, secrétaire d'État chargé des transports et président du Conseil général de Charente-Maritime, devraient rencontrer prochainement le président de la République pour lui demander de débloquer le dossier de l'A831. « Il n'y a pas d'alternative à l'A831 qui est la seule solution pour faire sauter le bouchon de Marans », estiment les élus.

Important maillon de l'autoroute des estuaires Dunkerque-Rouen-Nantes-Bordeaux-Bayonne en Vendée à l'A837 au niveau de Rochefort en Charente-Maritime.

Sur une longueur de 64 km, 14 km seront réalisés sur le territoire vendéen. Les échanges avec les réseaux locaux, départementaux et nationaux seront assurés en plusieurs points.

Cette A831 devrait offrir un itinéraire nettement plus court sur l'axe Nantes-Bordeaux. Actuellement, les voitures doivent bifurquer à l'Est et passer par le nord de Niort. La nouvelle autoroute desservira mieux le littoral de la Charente-Maritime et de la Vendée.



En 1989, le réseau routier vendéen compte peu de voies rapides...



En 2010, autoroutes et deux fois deux voies quadrilleront le territoire.

Chasse aux points noirs routiers

En quelques années, le nombre de points noirs sur le réseau routier vendéen a nettement diminué. Résultat du travail des équipes d'entretien et de l'aménagement du réseau routier, l'amélioration de la sécurité du trafic est devenue une préoccupation constante du Département.

Dans plus de 90 % des accidents de la route, c'est le comportement des conducteurs qui est en jeu : excès de vitesse, alcool, non-port de la ceinture ou du casque ou encore perte de vigilance... À défaut de pouvoir agir sur ces comportements, le Conseil général a fait une priorité de l'amélioration de la sécurité des routes de Vendée. « Aujourd'hui, la plupart des points noirs du réseau routier vendéen ont été traités. Il n'existe presque plus de zones considérées comme dangereuses pour les usagers à cause de leur structure. Les points d'accumulation des accidents sont concentrés dans les villes, là où il y a le plus de trafic », explique Bruno Retailleau, Vice-Président du Conseil général.

Depuis que la sécurité routière a été déclarée « grande cause nationale », en 2002, le nombre de tués sur la route en Vendée est descendu sous la barre des « cent ». Aujourd'hui il oscille entre 60 et 80. Ce qui constitue une véritable rupture avec les années précédentes.

Diminution des accidents

Chaque année, un point est fait sur tous les accidents qui ont eu lieu sur les routes du département. À partir de là, la direction des infrastructures routières de Vendée, la gendarmerie et les élus locaux essaient de trouver les solutions qui permettent de diminuer le nombre d'accidents.

Au cours de l'année 2008, plusieurs aménagements ont été réalisés pour



Chaque jour, des patrouilleurs assurent la sécurité du réseau routier départemental.

renforcer la sécurité du réseau routier : aménagement d'un giratoire sur la RD949 à l'entrée Est de Mouzeuil-Saint-Martin, aménagement du carrefour RD23/VC au lieu-dit « La Croix Boizeau » à La Guyonnière, aménagement du tourne-à-gauche du Margat sur la RD160 à La Ferrière...

Une surveillance quotidienne

Pour assurer au quotidien la sécurité des usagers, plusieurs dizaines de personnes circulent sur les routes. Elles vérifient l'état des infrastructures. « Les services sont divisés en six agences routières sur l'ensemble du département », explique Jacques Oudin, président de la Commission de la voirie. Par exemple, celle de Luçon est chargée de l'entretien de 933 km de route du réseau départemental. Elle travaille sur sept cantons, l'Hermenault, Challillé-les-Marais, Luçon, Maillezais, Saint-Hilaire-des-Loges, Fontenay-le-Comte et Sainte-Hermine. » Chaque jour, les agents

d'exploitation partent sur les routes. Ils désherbent, fauchent, élaguent, rebouchent les nids de poule, surveillent et entretiennent les ouvrages d'art.

Sécurité des deux roues

« Sur les routes, les équipes se rendent compte des travaux à effectuer : chaussées à nettoyer, zones à élaguer, revêtement à stabiliser... En ce moment, il suffit d'une nuit pour qu'une petite fissure sur la chaussée se transforme en nid-de-poule dangereux pour la circulation, notamment pour les deux roues. Pour éviter que les usagers se trouvent surpris par le gel, les équipes assurent la « viabilité hivernale ». Chaque matin, de novembre à mars, des patrouilleurs vérifient l'aspect des routes. Si certains endroits sont verglacés ou enneigés, l'alerte est donnée et les dispositions sont prises : sortie des chasse-neige, salage des routes, pour assurer la sécurité du réseau et le rendre praticable », précise Marie-Jo Chattevaire, conseiller général du canton de Fontenay-le-Comte et membre de la commission voirie.

Des aménagements anti bouchons

Routes à créniaux de dépassement, 2x2 voies, carrefours giratoires, contournements de communes, la réalisation du réseau routier nécessite une étude approfondie des besoins du trafic.

Plusieurs outils sont à la disposition des décideurs pour leur permettre d'évaluer la nécessité d'engager les travaux pour telle ou telle infrastructure. La construction d'une 2x2 voies, par exemple, est considérée comme nécessaire au-delà du passage de plus de 10 000 véhicules par jour. Le pourcentage des camions est aussi un facteur déterminant. Dans les zones touristiques comme celle du littoral vendéen, le calcul du trafic moyen journalier estival est également un critère très important.

Dépasser les tracteurs

De tous ces aménagements, dépendent la vie quotidienne des habitants de la Vendée et la capacité du département à attirer de nouvelles entreprises sur son territoire. L'intérêt des routes à 2x2 voies ou des routes à créniaux de dépassement, ne réside pas nécessairement dans le temps qu'il peut faire gagner aux automobilistes sur leurs trajets. Ces routes apportent surtout aux usagers l'assurance d'un trafic régulier qui ne sera pas bloqué par la présence de véhicules lents et indépassables. Les industriels qui cherchent un endroit pour installer leurs locaux y sont particulièrement sensibles.



Point de Vue

Philippe de Villiers, Président du Conseil Général



« Sécurité et développement économique »

La Vendée n'a-t-elle pas fini son désenclavement ?

On peut effectivement estimer que la Vendée a réussi son désenclavement puisqu'il est désormais possible d'accéder à la côte vendéenne, depuis Paris, sans feu rouge, en quatre heures. De grands axes parcourent le territoire et ont permis à des communes comme La Roche-sur-Yon, Fontenay-le-Comte ou les Sables-d'Olonne, et de bien d'autres, de prendre un nouvel élan. Mais il reste encore du chemin à parcourir. Nous nous sommes fixés pour objectif qu'aucun Vendéen ne se trouve à plus d'un quart d'heure d'une deux fois deux voies. Et nous allons nous y tenir. C'est une question de sécurité autant que de développement économique.

Est-ce bien respectueux de l'environnement ?

Tous les projets que mène le Conseil général prennent en compte les données environnementales. J'y tiens tout particulièrement. Le contournement des Olonnes, par exemple, est un projet d'excellence environnementale. Le viaduc de la Vertonne s'intégrera parfaitement dans le paysage et la route va être l'occasion de planter des dizaines de milliers d'arbres pour créer un véritable corridor vert. C'est le cas de toutes nos réalisations, comme le contournement de Talmont-St-Hilaire, ou encore celui des Herbiers ou de Belleville-sur-Vie, qui sont en cours. Chaque fois que nous réalisons une voie nouvelle, nous réalisons aussi une piste cyclable.

Avez-vous des nouvelles de l'A831 Fontenay-le-Comte - Rochefort ?

Lors de l'inauguration du TGV entre Paris et les Sables-d'Olonne, le secrétaire d'état aux Transports, Dominique Bussereau, qui est aussi président de la Charente-Maritime, a annoncé que nous irions de concert confier ce dossier au chef de l'état. J'ai bon espoir que nous allons parvenir à le sortir de l'impasse dans lequel il se trouve sans aucune raison. C'est en effet la seule solution pour le Sud Vendéen.

Les mailles du réseau routier vendéen en 2010

- Autoroutes : 162 km
- Routes à 2x2 voies : 342 km
- Routes à 7 m : 770 km
- Autres routes départementales : 3 500 km



2009, année d'accélération des projets

Plusieurs infrastructures nouvelles seront mises en service en 2009 :

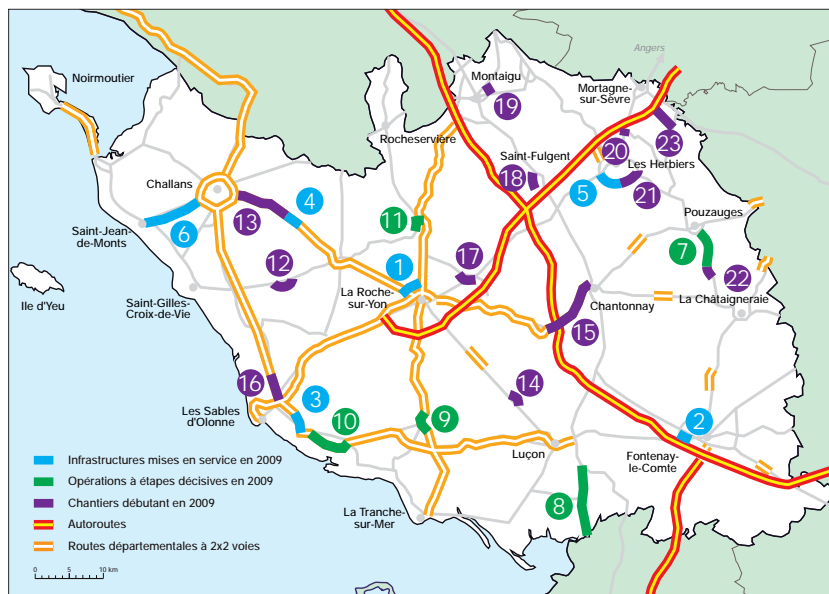
- 1 - Avril : carrefour dénivelé de l'Atlantique sur le contournement Nord de la Roche-sur-Yon
- 2 - Avril : échangeur Ouest de Fontenay-le-Comte qui raccordera la rocade du Bocage à l'A83
- 3 - Juin : contournement large des Sables-d'Olonne et du Château-d'Olonne
- 4 - Fin d'année crénneau de dépassement entre Maché et Saint-Christophe-du-Ligneron
- 5 - Fin d'année : contournement Sud des Herbiers entre la RD 160 et Ardelay
- 6 - Fin d'année : voie Challans - Saint-Jean-de-Monts

D'autres opérations franchiront en 2009 des étapes décisives :

- 7 - Voie Réaumur - Pouzauges, remise en route du chantier pour une mise en service fin 2010
- 8 - Liaison Moreilles - Puyravault - Pont-du-Brault, mise en service fin 2011
- 9 - Contournement de Moutiers-les-Mauxfaits, mise en service au printemps 2010
- 10 - Contournement de Talmont-Saint-Hilaire, mise en service en 2013
- 11 - Contournement Nord de Belleville,

De nouveaux chantiers majeurs débuteront en 2009 :

- 12 - Automne 2009 : contournement de Coëx, mise en service de la route en 2013
- 13 - 2^e crénneau à 2x2 voies de la liaison Aizenay/Challans
- 14 - Contournement de Mareuil-sur-Lay : déclaration d'utilité publique en cours
- 15 - Nouvelle voie Bournezeau - Chantonay : 2x2 voie
- 16 - Contournement d'Olonne-sur-Mer
- 17 - Contournement Ouest de La Ferrière
- 18 - Contournement de Saint-Fulgent
- 19 - Liaison RD763/RD753 à Montaigu
- 20 - Aménagement de la RD160 à Bel Air
- 21 - Contournement Sud des Herbiers, 2^e section
- 22 - Contournement de Réaumur
- 23 - Aménagement de la RD111 à Saint-Laurent-sur-Sèvre



Les 2x2 voies tissent progressivement la carte routière de la Vendée.

ÉNERGIE - Trop cher, inutile, polluant

L'éolien ne tourne pas rond

Une panacée l'éolien ? Pas vraiment. En réalité, les éoliennes posent plus de problème qu'elles n'en règlent. Christian Gérondeau, expert du sujet, est venu alerter les maires de Vendée sur les risques du développement de cette énergie. Outre des nuisances pour les paysages et pour les riverains, les éoliennes ne sont pas une solution pour lutter contre le réchauffement climatique. Pire, elles aggravent les émissions de gaz carbonique. Et pourtant, l'éolien coûte cher aux contribuables.

ENTRETIEN AVEC CHRISTIAN GÉRONDEAU - expert en énergie
Des éoliennes qui tournent au pétrole

Christian Gérondeau, polytechnicien, expert des questions d'énergie a mis les élus vendéens en garde contre les dérives de l'éolien : un marché juteux pour ses promoteurs, soutenu artificiellement par une tarification imposée à EDF, mais à l'avenir incertain. Il s'exprimait devant 105 maires du département, à l'invitation d'Yves Auvinet, président de l'Association des maires de Vendée.

Vous êtes opposé au développement de l'énergie éolienne. Pouvez-vous expliquer pourquoi ?

Pour commencer, il faut bien comprendre que les éoliennes ne produisent d'électricité que 25 % du temps. Quand il n'y a pas assez de vent, elles ne tournent pas. Quand il y en a trop, il faut les arrêter. C'est une source d'énergie incertaine. Elle nécessite donc une source d'énergie d'appoint, car l'électricité n'est pas stockable. Et, aujourd'hui, cette source, ce sont les centrales thermiques, à gaz ou à charbon, les plus émettrices de gaz à effet de serre. Aujourd'hui, les meilleurs supporters de l'éolien sont les compagnies pétrolières.

Et pourtant, l'Allemagne et le Danemark, qui sont très en avance en matière d'écologie, ont implanté de très nombreuses éoliennes...

L'Allemagne est le pays qui émet le plus de CO₂ par habitant et ses émissions augmentent toujours malgré l'éolien. C'est avec le Danemark, lui aussi gros producteur de gaz à effet de serre, le pays qui compte le plus d'éoliennes. La France est le pays au monde qui émet le moins de CO₂ par habitant. Nous n'avons surtout pas besoin d'éoliennes, d'autant que nous produisons plus d'électricité que nous n'en avons besoin et que nous

sommes un gros exportateur en la matière.

Qu'est-ce qui explique le succès actuel des éoliennes ?

Pour une municipalité, un champ d'éoliennes, c'est la promesse d'environ 15000 euros de recette fiscale. Ce sont 7000 euros chaque année pour le propriétaire du champ. Il y a de quoi séduire. Mais les principaux bénéficiaires de ce marché, ce sont les entreprises qui implantent les champs d'éoliennes. Pour elles, les bénéfices se comptent en centaines de milliers d'euros chaque année. Des fortunes personnelles colossales qui se comptent en dizaine de millions d'euros se sont construites en quelques années.

D'où vient tout cet argent ?

Il vient des usagers. Toutes les factures d'électricité des Français comportent une ligne « contribution au service public de l'électricité (CSPE) ». Cette ligne va grossir sans cesse, si l'on continue à développer l'éolien. EDF est contrainte de racheter l'électricité éolienne deux fois son prix.

Il faut savoir que ça ne durera pas. Le jour où cette obligation cessera, les éoliennes cesseront de tourner. Il ne restera plus que des mats inertes au milieu des champs. Le Danemark vient de mettre fin à l'obligation de rachat : l'éolien a cessé de s'y développer. Vous allez voir que beaucoup vont suivre cet exemple.

Ces nouvelles technologies sont quand même des sources de richesses ?

Non. En tout cas, pas en France. Comme nous n'en avons pas besoin, nous avons



Pour Christian Gérondeau, l'éolien ne permettra jamais de diminuer les émissions de gaz à effet de serre.

pris du retard dans ce domaine. Le marché est donc dominé par l'Allemagne, le Danemark et l'Espagne. C'est de là que vient le matériel et c'est aux entreprises de ces pays que profite ce marché, ainsi qu'à des promoteurs avides d'argent facile et pour qui le business compte bien plus que l'environnement.



© Shutterstock

La note éolienne jugée trop salée par les experts

« Le développement de l'énergie éolienne (...) est d'une efficacité moindre en France métropolitaine, » a récemment conclu la Commission de régulation de l'énergie (CRE) dans un avis publié le 13 décembre au Journal Officiel. Elle précise : « Plus la pénétration de l'éolien s'accroît, plus il devient nécessaire, en contrepartie, de développer le parc de centrales thermiques à flamme... » Un projet de centrale thermique à gaz, premier depuis des décennies, est en train de voir le jour en Mayenne...

La commission note également : « Le surcoût de production lié à l'introduction d'un parc de 17 GW d'éoliennes dans le système électrique français à l'horizon 2015 est estimé entre 1,7 et 2,1 Mds d'euros/an, en comparaison d'une situation de référence où la production d'électricité serait assurée par des moyens conventionnels. » En conclusion, elle donne un avis défavorable au projet de tarification du rachat de l'électricité éolienne par EDF. L'éolien bénéficie pourtant toujours d'un tarif de rachat ultra-préférentiel.

Tribunes des Groupes de l'Assemblée Départementale

Union pour la Majorité Départementale

Le TGV ouvre la Vendée à d'autres grands chantiers

Ainsi que l'a souligné le secrétaire d'État aux transports Dominique Bussereau, c'est bien « seule contre tous » que la Vendée a défendu l'arrivée du TGV sur ses côtes : un combat de 20 ans mené auprès des cabinets ministériels et auprès des présidents de la SNCF qui se sont succédés. Tout a commencé à se débloquer avec l'aventure du TGV tracté. Les technocrates et les ingénieurs criaient alors au sacrilège face à une solution pourtant simple, destinée à éviter aux voyageurs en provenance de Paris d'avoir à descendre du train à Nantes pour se rendre dans notre département. Le « TGV Moquette », comme l'appelleront plus tard ses détracteurs, a permis de doubler la fréquentation de la ligne. C'était en 2000. Ce succès permit d'apporter la preuve de la nécessité d'ouvrir une liaison TGV en Vendée. Grâce à cette expérience, l'État, représenté par M. Gayssot, et la Région, présidée alors par François Fillon, se sont engagés à réaliser les travaux de modernisation et d'électrification de la voie. En 2004, tout juste après son accession aux affaires, la majorité régionale de gauche a choisi de supprimer le service de TGV tracté, faisant immédiatement chuter de 20 % la fréquentation des hôtels de la côte. Il est surprenant de voir les anciens adversaires de l'arrivée du TGV en Vendée en revendiquer aujourd'hui la paternité. Malgré tout, la persévérance du Conseil général de la Vendée et son engagement dans la réalisation des travaux se sont enfin concrétisés. La Vendée est aujourd'hui à 2h55 de Paris, par TGV direct, et c'est un atout supplémentaire pour son développement économique et touristique. Le Département ne relâche pourtant pas sa détermination pour parvenir à la modernisation des lignes Nantes - Bordeaux et Nantes - Saint-Gilles-Croix-de-Vie. Le secrétaire d'État aux transports a donné un signe positif en autorisant l'utilisation des reliquats de financement de Nantes - Les Sables pour les travaux de Nantes - Bordeaux et la région des Pays de la Loire s'est dite, quant à elle, prête à poursuivre, à notre demande, jusqu'à Saint-Gilles-Croix-de-Vie, le chantier réalisé jusqu'à Saint-Pazanne. Par ailleurs, le combat que nous menons pour un nouveau pont sur la Loire, en aval de Nantes, a permis de faire rouvrir le dossier. Enfin, le ministre des Transports a réaffirmé son soutien à l'A831, dont le dossier va être défendu prochainement devant le président de la République lui-même par les élus des deux départements de Charente-Maritime et de Vendée.

Le Groupe des élus socialistes et républicains

Le TGV, une opportunité à saisir.

L'arrivée du train à grande vitesse en Vendée met notre département à 3h00 de Paris, permet une liaison directe avec les grandes agglomérations de la Région (Nantes, Le Mans) et offre donc des potentialités de développement que nul ne peut ignorer. Dernier département de la façade Atlantique à être desservi par le TGV, l'électrification de la ligne Nantes, la Roche-sur-Yon, les Sables d'Olonne est une bonne chose mais n'est en fin de compte que justice pour notre département. En outre, à ceux qui voudraient s'approprier la genèse de cet ambitieux projet, il convient de rappeler quelques faits têtus. Inscrit par le gouvernement Jospin (et son ministre des transports de l'époque, M. Jean-Claude Gayssot) dans le contrat de plan Etat-Région 2000-2006, porté par huit partenaires, le projet aura coûté 105 millions d'euros : principalement financés par le Conseil régional des Pays de la Loire, 35 millions d'euros, et l'État, 28 millions, soit 60 % du total. Quoiqu'il en soit, le TGV doit surtout constituer une chance pour l'économie de notre territoire et pour ses salariés et ainsi devenir un vecteur fort de création d'emplois et de développement salarial dans un département qui reste champion des bas salaires. Par ailleurs, son efficacité dépend avant tout de la dynamique de chaque ville et de la façon dont les acteurs locaux se saisissent de la grande vitesse. A ce titre, le TGV n'est pertinent pour un territoire que s'il « irrigue » la vie économique locale. Il lui est donc absolument nécessaire de s'appuyer sur un réseau de transport régional étoffé et des dessertes efficaces. Premier financeur, la Région a décidé, à l'occasion de l'arrivée du TGV, de proposer une nouvelle offre de dessertes TER afin de mieux répondre aux besoins du déplacement, qui se traduisent par des nouvelles correspondances, des dessertes estivales, ou des horaires harmonisés pour plus de confort. Enfin, le succès indéniable que constitue l'arrivée du TGV ne doit pas faire oublier d'autres questions tout aussi urgentes ; à savoir la liaison à grande vitesse vers La Rochelle et Bordeaux ainsi que la question de l'autoroute A831 entre Fontenay-le-Comte et La Rochelle, toutes deux au point mort.

PERSONNES ÂGÉES - Une action pour le bien-être des personnes âgées

Les maisons de retraite engagées dans la bien-traitance

Le Conseil général travaille aux côtés des maisons de retraite pour assurer un meilleur traitement des personnes âgées. Aux risques de maltraitance, le Département oppose la bien-traitance et le bien-être. Les maisons de retraites se sont engagées à écouter leurs résidents. Des contrôles inopinés y sont menés.

Depuis le décès de son mari, il y a sept ans, Huguette a quitté son domicile pour venir s'installer dans une maison de retraite du Marais poitevin vendéen. Dans ce lieu de vie pour personnes âgées, conventionné par le Conseil général, elle vit en toute sérénité.

Aujourd'hui, 123 établissements pour personnes âgées sur 152 ont signé une convention avec le département. Près de 25 autres sont sur le point de le signer. Ces établissements conventionnés s'engagent à assurer le bien être des personnes qui vivent sous leur toit. « Avant tout, le Conseil général cherche à garantir la « bien traitance » de ces person-

nes devenues vulnérables de par leur grand âge et leurs incapacités physiques ou, parfois, psychiques », explique Véronique Besse, présidente de la commission des affaires sociales du département.

Dans ce cadre, le personnel doit offrir aux résidents un hébergement confortable et de qualité, aussi bien dans les parties communes que dans les parties privées. « Les personnes doivent se sentir comme chez elles et vivre dans une atmosphère confortable », précise Véronique Besse. L'alimentation et la qualité des soins sont prises en compte. Ils doivent être adaptés aux besoins spécifiques de chaque personne. Le maintien de l'autonomie doit être une priorité des soignants.

Une convention signée n'est valable que cinq ans. Son renouvellement n'est accordé qu'à l'issue d'une visite poussée de l'établissement. Tout est passé en revue : cadre administratif, infrastructures, confort, prises en charge des soins, formation du personnel, alimentation... Pendant cette période de cinq ans,



Les plaintes sont très rares. Chaque cas est traité avec attention et donne lieu à des actions.

des visites inopinées et des contrôles systématiques sont effectués par les services du Conseil général. « Tout est fait pour que ces personnes et ceux qui les entourent vivent et travaillent dans d'excellentes conditions. C'est la meilleure arme contre la maltraitance », insiste Véronique Besse. Cette année encore, le ratio de per-

sonnel qui travaille pour un résident a été revu à la hausse. Aujourd'hui, le personnel de nuit a été multiplié par deux.

Toute plainte prise en compte

« Si, malgré tous les moyens mis en place, certaines personnes âgées

se plaignent de maltraitance il faut à tout prix s'en occuper en urgence », ajoute Véronique Besse. Plusieurs moyens existent pour que les personnes victimes de mauvais traitements puissent se faire entendre. Dans chaque établissement conventionné, des personnes référentes ou des cahiers anonymes permettent de recueillir les plaintes. En Vendée, pour 10 000 personnes âgées qui vivent dans ces résidences, 12 plaintes ont été recensées en 2008. Les personnes peuvent aussi contacter l'association Alma - Allô Maltraitance - au 02 51 24 14 12. Elle travaille avec le Conseil général afin d'intervenir de façon encore plus efficace lors des signalements de plaintes. Chaque plainte fait l'objet d'une étude approfondie. En premier lieu, la personne est contactée et écoutée. Bien souvent il s'agit d'autres problèmes que celui de la maltraitance. La perte de l'autonomie et l'emménagement en lieu de vie collectif peuvent être vécus comme des violences. Dans tous les cas, des mesures sont prises pour apporter la sérénité ces personnes.

ENFANT - Association la Grande famille

Solidarité familiale pour des orphelins



La Grande famille apporte du réconfort aux orphelins.

« La Grande Famille a été créée en 1945 pour venir en aide aux pupilles de la Nation. Aujourd'hui, elle est au service de toutes les personnes placées dans des familles d'accueil. Nous sommes les « tontons » ou les « tatas » qu'ils n'ont pas eu », explique Reine Douin, présidente de l'association.

Un boulot sans intérêt, un compagnon qui la quitte, la recherche de fonds pour une formation... Lesly, jeune adulte, ne vit plus dans la famille d'accueil où elle avait été placée pendant son adolescence. L'association « La Grande famille », lui apporte le soutien qui lui manque.

Une trentaine de bénévoles

En Vendée, une trentaine de bénévoles assurent la permanence de l'association. Chaque année, une cinquantaine de personnes font appel à leurs services. Elles sont en général âgées de 18 à 40 ans. « Ce qu'elles recherchent c'est d'abord une écoute. Nous compre-

nons leurs questions, leurs soucis. Nous avons vécu en aide aux mêmes difficultés. Nous sommes la preuve qu'ils peuvent s'en sortir », précise Reine Douin.

Un soutien moral et financier

En plus d'un service d'écoute, l'association apporte un soutien technique ou financier. « Nous aidons les personnes à réaliser leurs CV ou lettres de motivation. Nous cherchons tous les moyens pour venir à bout des difficultés financières. En dernier recours nous pouvons leur apporter un soutien pécuniaire. »

Soutenue par le Conseil général, la Grande famille a fondé « Suzanne Parraine » : « nous proposons à ceux qui le souhaitent de devenir « parrain » ou « marraine » d'un de ces enfants, adolescents ou jeunes adultes qui recherchent un soutien plus approfondi », explique Reine Douin.

■ Renseignements : 02 51 07 02 07

HABITAT - « Propriétaire en Vendée »

Un coup de pouce pour le logement

Un jeune couple herbretais vient d'avoir un enfant. À eux deux, ils gagnent 2 200 € par mois. Grâce au programme « propriétaire en Vendée » mis en place par le Conseil général que leur commune vient de signer, aux 18 ans de leur nouveau né, ils seront propriétaires de leur maison. Aux Herbiers quinze familles en profitent. Grâce à cette prime départementale, elles pourront bénéficier de deux nouvelles mesures : le prêt à taux zéro majoré et le « Pass Foncier ». Le premier permet aux ménages de moins s'endetter, le second d'acheter le terrain seulement après avoir fini de rembourser la maison. Cela permet d'alléger de 200 à 250 € €€€ mensualités. À ce jour, une cinquantaine de communes de Vendée adhérent à ce programme. La ville des Herbiers a signé le programme « Propriétaire en Vendée » tout comme les communes de Beaurepaire, Mesnard-la-Barotière, Vendrennes, Montagne-sur-Sevre, La Verrie et bien d'autres.



La commune des Herbiers a signé la convention du programme « Propriétaire en Vendée ».

« Depuis la fin de septembre 2008, ce sont 120 ménages vendéens qui profitent des aides et des avantages financiers de ce programme, précise Véronique Besse, conseiller général du canton des Herbiers. L'objectif est d'offrir cette aide à 250 ménages par an. »

■ Renseignements : Agence Départementale de l'Information sur le Logement - ADIL - tél : 02 51 44 78 78 ou au service Habitat du Conseil général de la Vendée

SANTÉ - Défibrillateurs dans les communes

Treize-Septiers ouvre la marche

Le Conseil général équipe les communes vendéennes en défibrillateurs. La commune de Treize-Septiers est l'une des premières à s'engager. Elle installe non pas un mais deux appareils.

Treize-Septiers est l'une des premières communes à s'équiper en défibrillateurs dans le cadre du programme départemental. Le Conseil général aide les communes à s'équiper. « Une quarantaine de vies par an pourront être sauvées chaque année en Vendée grâce à cet équipement », rappelle Isabelle Rivière, maire de Treize-Septiers. L'idée est de placer les appareils dans un endroit accessible. Chacun peut, après une courte formation, s'en servir en cas d'urgence, le plus rapidement possible. Ils sont installés à proximité des publics sensibles. A Treize-Septiers, les appareils sont placés au cœur du complexe sportif et au sein de la résidence pour personnes âgées « Le Septier d'or ». « Ce programme départemental est une opportunité pour les



Le défibrillateur guide l'utilisateur

petites communes rurales », précise Isabelle Rivière. Simples d'utilisation, ils permettent de secourir les personnes victimes d'accidents cardiaques. « Une nouvelle fois, la Vendée est en avance », reconnaît Véronique Besse, présidente de la Commission des Affaires Sociales qui indique que 60 communes suivent Treize-Septiers. Les 62 collèges de Vendée et les sites touristiques départementaux seront équipés au printemps 2009.

PERSONNES ÂGÉES - Extension de la maison Sainte-Anne

Une nouvelle jeunesse aux Lucs-sur-Boulogne

La maison de vie Sainte-Anne, aux Lucs-sur-Boulogne, fait peau neuve. Actuellement, les personnes âgées y vivent en toute sérénité, au cœur de la commune, à deux pas des commerces. Cet établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (Ehpad) veut offrir à ses résidents, avec l'aide active du Conseil général, un confort supplémentaire et adapté à leurs besoins.

L'extension du bâtiment principal en cours de construction va permettre de créer 14 nouvelles chambres. Mais la capacité d'accueil restera la même : « L'actuel bâtiment sera aussi totalement rénové, explique le maire des Lucs-sur-Boulogne, Roger Gaborieau. Les chambres vont être agrandies. » Les cuisines et salles de bains seront complètement transformées. « On est content c'est sûr, témoigne Gabriel et Madeleine, retraités. Ça fait quatre ans qu'on est à la résidence Sainte-Anne et ça fait plaisir de voir tout ce remue-ménage pour nous. On attend nos nouvelles chambres avec impatience.

Les agrandissements prévus vont nous offrir davantage d'intimité et un confort supplémentaire. »

L'extension des locaux accueillera aussi un cantou pour les personnes âgées désorientées. Celles-ci pourront se promener dans deux patios clos ou rejoindre les autres résidents dans un jardin commun. Des espaces d'activités thérapeutiques

seront encadrés par un personnel adapté. « L'investissement est lourd et c'est pourquoi le Conseil général s'est largement investi dans ce projet, insiste Véronique Besse, vice-président du Conseil général. Nous voulons que les personnes âgées dépendantes et désorientées soient logées avec un maximum de confort et de sécurité. »



Roger Gaborieau, maire des Lucs-sur-Boulogne et Véronique Besse, vice-président du Conseil général, présentent la future extension de la maison Sainte-Anne.

A PARTIR DU 3 JANVIER Spectacles de Vendée
Les premiers rendez-vous 2009

Les Spectacles de Vendée entament l'année 2009 sur les chapeaux de roue. Les prochains rendez-vous raviront tant les amateurs de cirque, avec la venue du cirque national de Chine aux Sables-d'Olonne, que de musique avec le Renegades Steel Band Orchestra aux Essarts et la Sinfonia Varsovia à La Guyonnière, ou encore que de théâtre avec la sublime pièce de Musset et les célèbres caprices de la belle Marianne...

Les Spectacles du moment

• **Casse-Noisette** par le Cirque National de Chine (cirque-danse)
Mercredi 28 janvier à 20h30
Les Atlantes aux Sables-d'Olonne
Ouverture billetterie, le 12 janvier

• **Les caprices de Marianne d'Alfred de Musset** par Marcel Maréchal (théâtre)
Vendredi 30 janvier à 20h30
L'Échiquier à Pouzauges
Ouverture billetterie, le 9 janvier

• **Renegades Steel Band Orchestra, adaptations sur des compositions de Bach (spectacle musical)**
Samedi 31 janvier à 20h30
Salle polyvalente des Essarts
Ouverture billetterie, le 14 janvier

• **Les quatre saisons de Vivaldi** par



le Sinfonia Varsovia (musique classique)

Mercredi 4 février à 20h30
Église St-Pierre, La Guyonnière
Ouverture billetterie, le 19 janvier

ET AUSSI...

• **Orchestre National d'Ile de France (musique classique)**
Concert hommage aux skippers du Vendée Globe
Dimanche 18 janvier à 17h
Le Havre d'Olonne, Olonne-sur-Mer
Billetterie ouverte

• **Soul Gospel Academy (gospel)**
Mardi 20 janvier à 20h30
Église d'Antigny

Billetterie ouverte

• **Un type dans le genre de Napoléon (théâtre)**
Avec Martin Lamotte
Jeudi 22 janvier à 20h30
La Longère de Beauvay, Mouilleron-le-Captif
Billetterie ouverte

■ **Renseignements :** 0251369360.
Billetterie, du lundi au vendredi, 10h/12h30 - 13h30/18h ou www.vendee.fr (paiement sécurisé)

■ **Tarifs :** 14 €, 7 €
RESA www.vendee.fr
tél. 02 51 36 93 60

DIMANCHE 18 JANVIER La Chapelle-Achard
Concert avec le groupe Tchass

Le groupe Tchass est en concert à La Chapelle-Achard, le dimanche 18 janvier, dans le cadre des Hivernales, programmation musicale organisée par le pays des Achards. Le concert débute à 17h dans l'église de la commune. Le public découvrira tout le charme de la musique tzigane. Le groupe Tchass, composé de quatre musiciens aux violons, guitare et piano, propose un spectacle basé sur des musiques variées, des thèmes traditionnels ou des improvisations personnelles. Tous les ingrédients sont réunis pour passer un agréable moment. Le placement est libre.



■ **Tarifs :** 8€, gratuit -10 ans.
Renseignements : 0251 05 90 49 ou 0251 05 68 02

17, 24, 25 ET 31 JANVIER Les Brouzils
Les danseuses de Grasla

Les danseuses de Grasla vous invitent en janvier 2009, à découvrir leur vision du petit écran grâce à leur nouveau spectacle « Une journée télé ».

Ce spectacle a été imaginé, chorégraphié et mis en scène par l'association des danseuses de Grasla. Dans un nouveau décor, au travers des différents tableaux,

vous pourrez voir évoluer les 90 danseuses, parées de près de 400 costumes entièrement « faits maison »

Le nouveau spectacle « Une Journée télé » aura lieu les samedis 17, 24 et 31 janvier 2009 à 20h30 à la salle pastourale aux Brouzils et le dimanche 25 janvier 2009 à 15h au même endroit.

LES 25 ET 31 JANVIER Soullans
Arbadétorne fête la Nau



Après avoir enchanté le public vendéen lors des fêtes de Noël, Arbadétorne revient le 25 janvier pour un bal à Soullans et, le 31 janvier, pour un Concert « les chemins de Nau » et un Bal à Cerizay, dans le cadre de la tournée « 10 ans - 10 dates ».

Arbadétorne présente 1h30 de concert où coexistent différentes formes d'expressions traditionnelles : chants à capella, instants de musique sacrée ou festive, contes mettant en scène la tradition de « la cosse de Nau ». Les musiciens ont voulu restituer l'ambiance conviviale des veillées de la période de Noël telles qu'elles pouvaient se dérouler autrefois dans les campagnes vendéennes.

■ **Renseignements :** 0251 63 50 15/06 08 95 48 27/06 76 71 51 70
<http://www.arbadetorne.com>

LES 16 ET 22 JANVIER L'Échiquier à Pouzauges
Théâtre et musique

Pour la nouvelle année, le théâtre L'Échiquier, à Pouzauges, programme deux spectacles de grande qualité.

• **Le vendredi 16 janvier à 20h30**, la comédie de boulevard de Barillet et Grédy « Poliche », mise en scène par Jacqueline Boeuf, démontre qu'une bourgeoise peut diriger aussi bien, et même mieux, une usine que son mari. Pas de féminisme pour autant mais le comique, la fantaisie et la complicité, trouvent ici avec un mari un peu macho et un député politiquement opposé, les ingrédients d'une joyeuse comédie.

• **Le jeudi 22 janvier à 20h30**, Nicolas Peyrac présentera au public son album « Vice Versa ». Le nom de Peyrac évoque, bien sûr, le ma-

gnifique « So far away from LA », le nostalgique « Et mon père » et bien d'autres encore. « Vice versa » est un disque plein d'espoir avec une série de nouvelles chansons sentimentales et intimes.

■ **Renseignements :** Théâtre de L'Échiquier au 0251 61 46 10



DU 9 AU 11 FÉVRIER
Stage chanson avec Soane à La Mothe-Achard

Soane, jeune artiste vendéenne, propose, les lundi 9, mardi 10 et mercredi 11 février prochain, un stage de chanson à La Mothe-Achard. Une quinzaine de jeunes, âgés de 11 à 16 ans, pourront y participer. Le stage a lieu dans la salle annexe du restaurant Le Stade à La Mothe-Achard. Accompagnée de deux musiciens, elle les invitera à travailler chacun sur deux chansons particulières. À l'issue de ce temps fort, les élèves se produiront avec Soane et ses musiciens. Ce projet est organisé par l'association OUI Dire Productions, en partenariat avec le Conseil général de la Vendée.

■ **Tarifs :** 85€
Renseignements et inscriptions : 06 15 26 19 85 (places limitées)

DÈS LE 5 JANVIER Canton Saint-Fulgent
Prêts pour le concours photos ?

Le 7^e concours photo du canton de Saint-Fulgent est lancé. Avec deux thèmes : la couleur jaune et allignement (inscriptions jusqu'au 28 février). Pour participer, faire parvenir à la communauté de communes, trois photos maximum par thème et par foyer, couleur ou noir et blanc. Indiquez sur papier libre : nom/prénom,

adresse, numéro de téléphone, date et lieu de la prise de vue. Les clichés, anciens ou récents, doivent mesurer 13x19 ou 13x17 cm. Les prix seront décernés lors d'une exposition, à Saint-Fulgent.

■ **Renseignements :** 0251 43 81 61 ou www.cc-canton-stfulgent.com

DÈS LE 13 JANVIER Photos Rocheservière
Exposition « Gens de l'Inde »

La Maison de l'intercommunalité de Rocheservière organise une exposition de photographies. Elle a lieu du 13 janvier au 21 février dans les locaux intercommunaux, 21 rue de Péplu. Le thème de l'exposition est « Gens de l'Inde ». La photographe, henriette Ponchon de Saint André, connaît bien le pays pour y être allée plusieurs fois. « J'aime voyager seule, explique-t-elle, pour être plus avec mon sujet, plus disponible. Je

rencontre les gens dans la rue, chez eux, dans leurs ateliers... » L'exposition est visible, la semaine, de 9h à 12h et de 14h à 17h (samedi, 10h/12h). Nouveauté : ouvertures dimanche 18, 25 janvier (15h/18h). Visite conférence : dimanche 25 janvier à 15h. Entrée gratuite.

■ **Renseignements :** 0251 94 94 28 ; www.atelier-photogalerie.fr ou www.cc-canton-rocheserviere.fr



DU 24 JANVIER AU 8 FÉVRIER Saint-Denis-La-Chevassse
« Art-Scène » joue « Oscar »

La troupe « Art-Scène » revient sur les planches du complexe « Riche-lieu », à Saint-Denis-La-Chevassse, du 24 janvier au 8 février.

En 2008, Georges Feydeau était à l'honneur avec « Le Ruban », et cette année la troupe s'attaque à un monstre sacré de la comédie française : « Oscar », pièce écrite par Claude Magnier. La prestation de Louis de Funès au théâtre en fera d'ailleurs un véritable succès de 1959 à 1972.

L'objet de la pièce tourne autour

d'histoires de valises, de mariages et d'argent. Les quiproquos se succèdent à une allure folle. Ce vaudeville ne laisse point de répit au spectateur. Cette comédie burlesque devrait emporter le public (tout comme les personnages de la pièce) de plus en plus fidèle et nombreux.

■ **Dates des représentations :** 24, 25, 30, 31 janvier et 1, 6, 7, 8 février
Réservations : 02 51 41 43 74 ou sur troupeartscene@orange.fr



DIMANCHE 11 JANVIER Fontenay-le-Comte
Championnat de Cross country départemental

L'athlétisme Sud Vendée organise le championnat de cross country départemental, le dimanche 11 janvier, à la plaine des Sports de Fontenay-le-Comte.

Neuf courses s'échelonneront à partir de 12h jusqu'au dernier départ à 15h30. Les circuits varient de 800 m à 9 400 m, des poussins jusqu'aux vétérans en passant par les catégories, benjamins, mini-

mes, cadets, juniors et espoirs seniors.

La compétition est ouverte aux licenciés FFA.
Inscriptions : pour le mardi 6 janvier sur le site Internet.
■ **Renseignements :** Maison des sports au 0251 44 27 27 ou sur le site internet du Comité Vendée Athlétisme <http://comitevendee.athle.org>

A PARTIR DU 18 JANVIER Pays de Sainte-Hermine Le retour des Veillées musicales

Les Veillées Musicales du Pays de Sainte-Hermine sont de retour. Fort d'un succès grandissant d'année en année, elles reviennent illuminer quelques dimanches vendéens.

Les Veillées Musicales rencontrent chaque année un succès grandissant. Les organisateurs, issus d'associations des alentours

de Sainte-Hermine, réitèrent cette programmation musicale. La saison commence le 18 janvier et s'étend jusqu'au 15 mars. Chaque concert a lieu le dimanche. Les Veillées Musicales gardent le même objectif : proposer quatre rencontres musicales dans les églises du Pays de Sainte-Hermine. Cette année, la manifestation sera aussi l'occasion de mettre en valeur un élément re-

ligieux digne d'intérêt, dans l'une ou l'autre de ces églises. Avant tout, les Veillées forment une programmation variée. Elle réunit des orchestres, des chorales et des ensembles musicaux.

La programmation 2009 :

• **Dimanche 18 janvier**
Les Harpes « Vivace » de Saint-Hilaire-de-Loulay - Église de la Réorthie, à 16h

• **Dimanche 8 février**
Chœurs du conservatoire de la Roche-sur-Yon - Église de Saint-Jean de Beugné, à 16h

• **Dimanche 1^{er} mars**
Orchestre de Chambre Philharmonie de Luçon - Église de Thiré, à 16h

• **Dimanche 15 mars**
Trompettes et Orgue, avec Guillaume Marionneau - Église de Saint-Jean, à La Caillière, à 16h

■ **Tarifs :** 7€, 25€ les 4 concerts, gratuit - 12 ans.

Renseignements : 0251 27 39 32 ou officedetourisme-ste-hermine@wanadoo.fr



DIMANCHE 25 JANVIER La-Roche-sur-Yon Apprendre à lire sur les lèvres

Une nouvelle journée d'initiation à lecture labiale (sur les lèvres) est organisée par l'ARDDS (l'Association de réadaptation des devenus sourds), le dimanche 25 janvier à la Maison des Familles à La Roche-sur-Yon. Le but de l'enseignement de la lecture sur les lèvres consiste à faire voir la parole à ceux qui peuvent plus l'entendre.

Cette journée veut montrer la possibilité de lire sur les lèvres à travers un premier apprentissage de lecture et des mises en situation : initiation et entraînement où participeront des adhérents pratiquant cette lecture sur les lèvres ; apprentissage selon la méthode de Jeanne Garric qui permet également aux personnes devenues sourdes de conserver la parole.

Cette journée s'adresse aux personnes devenues sourdes qui souhaitent découvrir ou améliorer leurs compétences dans la compréhension de la parole par la lecture labiale.

■ **Renseignements :** 0251 90 79 74
fax au 0251 33 95 81
mailto:ardds85@orange.fr



JANVIER - FÉVRIER 2009 Les Sables-d'Olonne Pajot et Lamazou sous un même toit

Deux expositions démarrées à l'occasion du départ du Vendée Globe se poursuivent aux Sables-d'Olonne, en lien avec la mer. Ainsi, le Musée de l'Abbaye de Sainte-Croix expose toujours les œuvres du navigateur Titouan Lamazou, ancien vainqueur du Vendée Globe et artiste aventurier. « Femmes du Monde », c'est le nom de cette exposition, présente des peintures et des photographies de femmes prises à travers le monde. Ces femmes trop fardées ou naturelles, issues de la rue aussi bien que perdues dans le grand nord sibérien ou au fin fond de l'Afghanistan livrent un espace de leur vie. L'artiste a pris soin de les interroger, de prendre des clichés, de les enregistrer, pour les comprendre

et mieux restituer leur réalité. C'est un véritable travail ethnographique auquel s'est livré l'artiste.

De ce point de vue, cette œuvre ressemble beaucoup à celle de Paul-Émile Pajot, dont le travail est le sujet de la seconde exposition sablaise qui se tient dans les mêmes murs, jusqu'au 29 mars. Les gouaches et dessins de Pajot sont sans prétention artistique. Ils sont en revanche riches d'une grande documentation. Ce marin tenait plus à laisser un souvenir de son époque et de ses expériences qu'à marquer l'histoire de l'art. Son travail est remarquable de méticulosité.

■ **Renseignements :** Musée de l'Abbaye Sainte-Croix - « Paul-Émile Pajot et



son temps », jusqu'au 29 mars « Femmes du Monde » jusqu'au 15 février. Du mardi au dimanche, 14h30 - 17h30 (fermé les lundis et jours fériés). Tél : 02 51 32 01 16

LES 10 ET 11 JANVIER Montaigu Apprendre la Renaissance en dansant



La Compagnie Outre Mesure vous propose pour le début d'année 2009, un week-end de stage indépendant de formation aux chansons et danseries de la Renaissance française, les 10 et 11 janvier prochains à Montaigu.

Trois ateliers sont proposés : chant monodique et polyphonique avec Gwinnevre Quenel, cornemuse et veuze (seulement les dimanches) avec Thierry Bertrand, enfin, danses récréatives de la Renaissance française avec Robin Joly.

La Compagnie Outre Mesure ras-

semble des instrumentistes, chanteurs, danseurs, comédiens, chercheurs, luthiers et

techniciens d'horizons et de parcours différents. Son collectif de musiciens permet de multiples combinaisons instrumentales et vocales allant du consort à la grande « Bande de Hauts Bois » en passant par les solos et les « concerts brisés ».

■ **Renseignements :** 0251 06 31 98 ou 06 64 28 19 05
www.compagnie-outre-mesure.com

LES 16 ET 17 JANVIER La Gaubretière et Montaigu En attendant le roi

La compagnie Clap met en scène sa création théâtrale « En attendant le Roi », les 16 et 23 janvier à 20h30 aux céderthèques de Montaigu et de la Gaubretière. La pièce raconte la visite dans une petite ville de province du Roi qui doit s'arrêter au théâtre. C'est une chance inespérée pour les comédiens de se faire remarquer. Mais la troupe a seulement deux heures pour tout préparer. Les comédiens sont en costume d'époque. Le jeu est enlevé et moderne. Ce spectacle inédit réserve plus d'une surprise.

La compagnie Baldaboum pro-

pose de son côté une animation déambulatoire les 17 et 24 janvier aux céderthèques de La Gaubretière puis de Montaigu. Deux après-midi sans doute inoubliable avec trois farfadets farfelus qui font des numéros à couper le souffle : jonglerie, tours de magie, sculpture sur ballons. Des virtuoses incompis jouent de la guitare, de l'accordéon, mais aussi de la mandoline et du kazoo.

■ **Renseignements :** Céderthèque de Montaigu au 0251 06 43 43 et céderthèque de La Gaubretière au 0251 57 49 00



MARDI 20 JANVIER Saint-Hilaire-de-Loulay De mieux en mieux pareil



La Communauté de communes « Terres de Montaigu » a invité l'humoriste Gustave Parking. Il sera à Saint-

Hilaire-de-Loulay, salle Yprésis, mardi 20 janvier, à 20h30. Avec son spectacle intitulé « De mieux en mieux pareil », nul doute qu'il fera hurler de rire petits et grands. Son spectacle surprendra par la drôlerie des textes accompagnés de gags visuels dont il a le secret. L'artiste a déjà derrière lui vingt ans de carrière, il présentera en Vendée ses meilleurs textes. Qualifié de clown-poète, il sait amuser la galerie avec trois fois rien. Cette soirée a été concertée dans le cadre de la saison culturelle.

■ **Tarifs :** 15€, 10€ (réduit)
Renseignements : 0251 46 45 45 ou culture@terresdemontaigu.fr

SAMEDI 17 JANVIER Concert Saint-Fulgent Rendez-vous avec les choristes

Le samedi 17 janvier, un concert gospel, organisé par la Communauté de communes du canton de Saint-Fulgent, a lieu à Saint-Fulgent. Sur la scène de la salle Chevigné, soixante-dix ou quatre-vingt choristes feront vivre au public des moments d'émotion. Le répertoire de Cool'Heure Gospel se trouve mêlé de rock, blues, soul, ballade, rap, funk, swing ainsi que de grands classiques à capella. Les amateurs réentendront avec

plaisir les véritables succès que sont « Amazing Grace », « Deep River » et tant d'autres chansons connues. Du rythme, de l'émotion et de la bonne humeur, le tout dans un show coloré qui ne laissera personne indifférent ! Le concert débute à 21h. Il est conseillé de réserver.

■ **Tarifs :** 13€, 7€.
Renseignements et réservations : 0251 42 72 17

Le TGV inauguré Paris aux portes de la Vendée

Le premier TGV direct entre Paris et la Vendée a emporté dans sa rame trois nouveaux projets majeurs pour la poursuite de l'amélioration de la desserte ferroviaire et routière du département. Aux côtés de Philippe de Villiers, président de la Vendée, Dominique Bussereau, secrétaire d'État aux Transports et Guillaume Pépy, président de la SNCF, ont permis le lancement des travaux de modernisation des lignes Nantes - Saint-Gilles-Croix-de-Vie et Nantes - Bordeaux. Le tronçon autoroutier manquant de l'A831, entre Fontenay-le-Comte et Rochefort, pourrait, lui aussi bénéficier de cette rencontre au sommet. En effet, le président du Conseil général de la Vendée n'a pas eu de mal à convaincre celui de Charente Maritime, M. Bussereau, de l'opportunité d'unir leurs efforts pour débloquent ce dossier.

Trois projets en un La bataille du rail se poursuit

Le premier TGV Paris-Les Sables-d'Olonne a permis de débloquent trois dossiers majeurs de grands travaux. Les lignes Nantes-Bordeaux et Nantes-Saint-Gilles-Croix-de-Vie vont enfin être modernisées et le chantier de l'A831 pourrait bien prendre un tournant favorable.

« J'ai un scoop à vous annoncer, s'est réjoui Philippe de Villiers, président de la Vendée dans le TGV inaugural de la ligne Paris - La Roche-sur-Yon - les Sables-d'Olonne. Le ministre des Transports, Dominique Bussereau, vient de rendre possible la modernisation de la ligne Nantes-Bordeaux. Nous allons utiliser le

reliquat du financement du chantier de la ligne Nantes-Les Sables pour financer les études et les premiers travaux de modernisation de cette voie ferrée. »

Dans le train qui s'approchait de la côte vendéenne à très grande vitesse, les élus départementaux et régionaux ont pu faire avancer leurs dossiers communs, soutenus par le ministre Bussereau. Deuxième sur la liste, celui de la voie ferrée Nantes-Sainte-Pazanne-Saint-Gilles-Croix-de-Vie a également profité des discussions engagées durant ce voyage. La ligne va donc bénéficier du coup de jeune tant attendu : les travaux, lancés sur le premier tronçon, jusqu'à Sainte-Pazanne, en Loire-Atlantique, vont se poursuivre dans notre département. « La modernisation de la voie doit pouvoir faire gagner une demi-heure de trajet, annonce le président de la Vendée. Elle sera suivie de l'électrification, grâce à laquelle le TGV pourra

l'A831 a pris une nouvelle tournure à la faveur du voyage inaugural. « Nous allons rencontrer ensemble le Président de la République pour obtenir de lui la mise en route de ce chantier, a précisé Dominique Bussereau au Président du Conseil général. Plus rien ne s'y oppose : il a déjà fait l'objet d'une déclaration d'utilité publique. Il ne reste plus qu'à désigner un prestataire et ça ne devrait pas être difficile. »

« Nous avons un projet commun, lui avait rappelé auparavant Philippe de Villiers au sujet de cette autoroute bloquée sans raison apparente depuis des années. Nous fournissons la pioche, nous attendons les bras du ministre pour l'inauguration du chantier. » Également Président du Conseil général de la Charente-Maritime, Dominique Bussereau est aux commandes du département se trouvant à l'autre bout du tronçon autoroutier.



Philippe de Villiers et Dominique Bussereau.

enfin entrer en gare de Saint-Gilles entre 2012 et 2020. »

L'A831 sous de bons auspices

Autre projet vendéen en souffrance, la réalisation du barreau autoroutier Fontenay-le-Comte-Rochefort de

Le TGV tracté a fait école

« Lorsque j'ai entendu parler de l'expérience du TGV tracté, ça m'a beaucoup intéressé, raconte Dominique Bussereau, secrétaire d'État aux Transports. Les technocrates qualifiaient cette proposition d'hérésie. Aujourd'hui, l'idée a fait son chemin. » Et mieux que ça, elle a abouti à un concept révolutionnaire, celui de la traction mixte : électrique et diesel. Le constructeur européen Bombardier a en effet conçu une automotrice hybride qui peut circuler sur tout le réseau ferré et s'adapte son mode de propulsion à l'énergie disponible. « Ça permet d'envisager l'électrification d'un réseau par tranche, sans avoir à programmer un coûteux chantier d'un seul coup », explique Guillaume Pépy, président de la SNCF.



À la rencontre des futurs touristes Accueil vendéen à Montparnasse

Pendant quinze jours, jusqu'au départ du premier TGV pour les Sables-d'Olonne, la Vendée a occupé le cœur de la gare Montparnasse au point de rencontre des voyageurs en partance et des arrivants. « Ça a été une semaine extraordinaire, confient les responsables de cet espace qui a attiré des milliers de curieux. L'accueil des Parisiens et des voyageurs a été très chaleureux. Nous avons distribué plus de 100 000 fiches de présentation des lieux touristiques du département... » De futurs visiteurs en perspectives.

Les Vendéens - de cœur ou de souche - les premiers, ont applaudi l'initiative, qui leur donnait un air du pays dans leurs déplacements dans la capi-

tale. Les autres se sont montrés plus qu'intéressés par ce département si dynamique présent absolument partout en cette période de Vendée Globe. De la porte de Versailles, où le tour du monde à la voile, en solitaire, sans escale et sans assistance, est l'animation phare du Nautic, aux portes ferroviaires de l'Ouest, Paris est en effet largement aux couleurs de la Vendée ces derniers temps.

Le stand vendéen de la gare Montparnasse, a fédéré tous les professionnels du tourisme, qui se sont relayés pour assurer la promotion de leur département. Hôtellerie, chambres d'hôtes, gîtes, gastronomie et bien d'autres, chacun est venu se relayer dans la capitale pour rencontrer... les futurs voyageurs du TGV à destination de la Vendée.

Paris - la Vendée en 2h55 La ligne de tous les espoirs



Hubert de Mesnil, président de Réseau Ferré de France.

« La Vendée s'est battue seule contre tous pour obtenir le TGV, a rappelé Dominique Bussereau à l'occasion de l'inauguration de la ligne électrifiée Nantes-Les Sables-d'Olonne. Il y a d'abord eu le TGV tracté, ce qui faisait hurler tous les techniciens à l'époque, mais qui a permis de faire avancer l'idée qu'une desserte directe en TGV était pertinente. »

L'arrivée du TGV en gare des Sa-

bles, jeudi 11 décembre a couronné 20 ans de travail acharné des élus vendéens, auprès des ministres successifs et des présidents de la SNCF. Dernier d'entre eux, Guillaume Pépy était du voyage. Il s'est, lui aussi, félicité de la mise en œuvre du TGV vrai de vrai entre la Capitale et la côte vendéenne, plaçant le département à moins de trois heures de Paris. « Nous visons une fréquentation annuelle de 200 000 voyageurs et nous fondons de gros espoirs sur le développement de cette ligne, a confié le grand patron de la SNCF. Selon nos estimations, le tourisme devrait progresser de plus de 10 % »

« 20 % ! » affirment de leur côté les Vendéens. « Le TGV va permettre de développer les courts séjours et le tourisme d'affaire, estime Philippe de Villiers, Président de la Vendée. Il va également fixer dans notre département les centres de décision. Avec ce moyen de transport, plus besoin en effet de délocaliser son siège à

Paris pour se trouver à proximité des centres d'affaires, puisqu'on pourra s'y rendre sans difficulté. »

Mercredi 10 décembre, le tableau d'affichage en gare Montparnasse affichait un laconique « train spécial » pour indiquer le départ du premier TGV en partance pour la Vendée. Depuis le 14 décembre, date du premier TGV commercial, il affiche : « Les Sables-d'Olonne ». Cette visibilité est un nouvel atout pour le tourisme vendéen, comme pour le développement économique du département.

Pour l'instant, la grille horaire ne propose que deux aller et retour quotidiens. La SNCF a eu à choisir entre des départs très tôt le matin, pour les professionnels, et un horaire plus tardif, destiné aux touristes... « Nous ajusterons nos horaires en fonction des besoins, que nous allons mesurer à l'usage », a rassuré M. Pépy.

